Vivre à Angers

N° 362 / AVRIL 2012

SERVICES
Une aide pour favoriser l'accès de tous aux soins

REPORTAGE
Les écoliers de l'Isoret font le plein d'activités

GUIDE
En mai, les arts urbains envahissent la ville

RIVES NOUVELLES
LES ANGEVINS ONT CHOISI

LE FORUM

Pour nous écrire :
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
CS 80011, 49020 Angers CEDEX 02.
ou journal@ville.angers.fr
Précisez que votre courrier est destiné à la rubrique forum du journal Vivre à Angers

QUAZAR, UN NUMÉRO UTILE

" Bonjour, dans « Vivre à Angers », vous donnez des numéros utiles aux Angevins. L'association QUAZAR vous sollicite pour vous demander s'il est possible de faire figurer nos coordonnées, dans la rubrique « aide aux victimes ». Depuis plusieurs années, nous conseillons effectivement les victimes d'homophobie, interpellons le Parquet et nous constituons partie civile, aux côtés de celles et ceux qui nous le demandent ! **QUAZAR**

RÉPONSE **C'est chose faite ! Désormais, le magazine « Vivre à Angers » référencera dans ses pages les coordonnées de l'association angevine.**
La municipalité est par essence opposée à toute discrimination et défend une vision de la société ouverte, pacifiée et tolérante. Rien n'est plus insupportable que les manifestations de racisme et de haine de l'autre, ainsi que toutes les formes de rejet et d'exclusion. Heureusement, les Angevins cultivent une ancienne tradition d'humanisme et y demeurent très attachés !
QUAZAR Centre lesbien, Gay, Bi et Trans d'Angers - Cultures et libertés homosexuelles. Association reconnue d'intérêt général. Permanences d'accueil le samedi, de 17 h à 19 h. 22, rue du Maine. Tél. : 02 41 88 87 49.
À noter : la marche Gay Pride, le samedi 12 mai, dans les rues d'Angers.

LES GOÛTS ET LES COULEURS…

" Je suis révoltée de voir dans le jardin du Mail des lions d'une couleur aussi laide ! Dans le soleil du printemps, couleur rouille ou caramel… c'est au choix ! Le bronze, vous connaissez ?… Ces lions déguisés offrent une image ridicule et clinquante […]" **Françoise B. (centre-ville)**

JULEN REBILLARD

RÉPONSE **Forcément, on répondra à Françoise que les goûts et les couleurs… enfin, vous connaissez la suite. Et combien il est difficile de se mettre d'accord et de contenter tout le monde ! Un peu d'originalité ne nuit pas non plus. Le rose éphémère des Accroche-cœurs avait bien emballé les Angevins, il y a quelques années… Bon, on y regardera à deux fois, la prochaine fois, promis ! En attendant, nos lions sont là, en forme, magnifiques sculptures qui semblent veiller sur nous avec force et placidité !**

CHAQUE ANNÉE, DES "CHÈQUES LIRE" POUR PLUS DE 5 000 ENFANTS

" Bonjour, je souhaite remercier la mairie, et plus particulièrement son service culturel pour l'envoi des « chèques lire » aux enfants. Je trouve que c'est une très bonne chose !" **Julien M.**

CORINNE PICARD

RÉPONSE **Chaque année, cette opération concerne plus de 5 000 enfants. Elle a été lancée par la Ville en 1997, reconduite tous les ans depuis.**
Un chèque "lire" d'une valeur de 15,40 euros, attribué aux jeunes Angevins (jusqu'à 16 ans), sous condition de ressources des familles.
Ces dernières reçoivent la liste des libraires participant à l'opération. Les agents des bibliothèques municipales renseignent et peuvent conseiller les familles dans l'achat d'un livre. C'est, en effet, un bon moyen de sensibiliser le jeune public au plaisir de la lecture ! Nous y associons régulièrement les associations signataires de la charte "Culture et Solidarité".

POSITION FERME FACE À LA SCIENTOLOGIE

" Plusieurs courriers, adressés au maire d'Angers, témoignent de l'inquiétude d'Angevins, et notamment de familles, face au développement de la scientologie à Angers et à la présence d'adeptes de ce mouvement sur le domaine public.

Site internet de la Miviludes.

TÉMOIGNAGE **Rassurez-vous, la Ville d'Angers adopte une position très ferme à l'égard de ce mouvement, dont il faut rappeler qu'il fait l'objet d'une surveillance par la mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires. http://www.miviludes.gouv.fr/**
Les élus angevins ont toujours cherché à s'opposer à la diffusion des idées et au prosélytisme de la scientologie ou des associations qui lui sont liées. Cela va continuer ! Avec la même détermination et dans le respect des principes républicains.

Réagissez sur les thèmes abordés dans le journal. Sortie du prochain numéro de Vivre à Angers, le 14 mai.

GUY DURAND

JEAN-PATRICE CAMPION

YANNICK SOURISSEAU

HEMMER

Sommaire

tout savoir

6 **POUR DEMAIN** le 9 mai, changeons notre regard sur la ville

8 **CADRE DE VIE** deux parcs candidats au label ÉcoJardin

10 **SERVICES** une aide pour favoriser l'accès aux soins pour tous

12 **DÉBAT PUBLIC** élection présidentielle, les 22 avril et 6 mai

mieux comprendre

14 **DOSSIER** Rives nouvelles : les Angevins ont choisi

22 **REPORTAGE** les écoliers de l'Isoret font le plein d'activités

25 **TRIBUNES** majorité et minorité municipales s'expriment

partager

26 **L'ÉVÉNEMENT** le carnaval a fêté ses 20 ans

28 **RENCONTRES** ils tricotent pour Artaq

30 **INITIATIVES** opération séduction réussie au SxSW d'Austin

32 **HISTOIRE** le premier bureau de poste

le guide/les sports

33 **ÉVÉNEMENT** le Mali à la Foire d'Angers

34 **FESTIVAL** Angers, vitrine des arts urbains

35 **CIRQUE** sous le chapiteau de La Carrière

36 **MUSIQUE** Pony Pony Run Run au Chabada

36 **THÉÂTRE DE RUE** histoires cachées accessibles aux non-voyants

37 **VOILE** 24 heures au vent de la Maine

37 **BOXE** gala de boxe avec Georges Ory

Vivre à Angers

Directeur de la publication Frédéric Béatse. **Directeur de la Communication** Bruno Hindahl. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef** François Lemoulant. **Rédaction** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, avec la collaboration de Clémence Bossard. **Photo de Une** Atelier Grether. **Assistante du pôle média et diffusion** Claudine Bouillet, 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique** Euro RSCG. **Réalisation** MCM Information. **Photogravure/Impression** Easycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo. **Tirage** 83 500 exemplaires. **Dépôt légal** 1er trimestre 2012 ISSN 0767-354 X

PEFC

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

IMAGE DU MOIS

UNE CITÉ POUR ACCUEILLIR L'ENGAGEMENT CITOYEN : c'est le "pari audacieux" que s'apprête à tenir la Ville en lançant les travaux de réhabilitation des anciens abattoirs, boulevard du Doyenné. D'ici à l'été 2013, la Cité accueillera les réserves des Restos du cœur, de la Banque alimentaire et du Secours populaire. À l'étage : une pépinière pour l'accueil et le soutien au développement associatif. Sur le site également, des associations en lien avec la santé psychique et la culture y seront installées en résidence. "La vie associative est au cœur du modèle de développement angevin", a rappelé le maire, Frédéric Béaste. Le projet d'un montant de 12,5 millions d'euros sera aussi cofinancé par la Région et les fonds européens.

THIERRY BONNET

Frédéric Béatse,
Maire d'Angers,
frederic.beatse@ville.angers.fr

éDITORIAL

LE PRINTEMPS DES TALENTS

Depuis que je suis maire, je suis allé au-devant des Angevins, pour vous rencontrer.

J'ai mesuré à quel point notre ville regorge de talents, dans tous les domaines. Vos talents font la réussite d'Angers : en tant que maire, je veux les valoriser et les faire éclore.

Les talents associatifs (1 700 associations à Angers) tout d'abord parce qu'ils constituent le maillage de la solidarité angevine. Avec la Cité , nous allons lancer une réelle pépinière d'associations.

Les talents sportifs ensuite avec un vivier de jeunes athlètes très prometteurs. Nous allons les soutenir dans la perspective des Jeux olympiques de Rio avec l'équipe "Angers 2016".

Les talents culturels aussi avec les hommages rendus à des artistes angevins comme Titi Robin ou Jilali Hamham. Grâce à l'école des beaux-arts, au Chabada, au Quai et à bien d'autres, nous allons favoriser la démarche d'incubateur de talents.

Les talents de l'entreprise enfin avec une délégation d'entrepreneurs très remarquée à Austin, au Texas. Les réussites de nos entreprises sont les emplois de demain : je veux travailler avec elles, mieux les écouter et les accompagner.

Tous ces talents trouveront demain un écrin sur les Berges de Maine pour s'épanouir, se développer. Autour des opportunités qui se créeront sur ces Rives nouvelles, c'est la qualité de vie et l'emploi qui se renforceront.

FRÉDÉRIC BÉATSE REVIENDRA VERS LES ANGEVINS COURANT MAI afin de leur présenter le travail accompli durant ses cent premiers jours de maire. Un "tchat du maire" sera également proposé sur ce sujet le lundi 14 mai, de 19 h 30 à 20 h 30. Vous pourrez poser vos questions mais aussi exprimer vos idées pour demain, dès le 3 mai, en ligne sur **www.angers.fr**

GUY DURAND

Petits collectifs, maisons de ville aux toits terrasses végétalisés…, comme ici à l'îlot Desjardins, il faut inventer une nouvelle manière d'habiter la ville.

LE 9 MAI, CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LA VILLE

Comment assurer le développement harmonieux et équilibré de notre territoire tout en préservant ses espaces naturels et agricoles ? Comment favoriser l'implantation d'activités nouvelles, le déploiement de services de proximité, le fonctionnement optimum d'un réseau de transport collectif ? Comment garantir un logement pour tous ?… Autrement dit, comment procurer au quotidien et à chaque habitant la meilleure qualité de vie possible ? C'est l'enjeu du plan local d'urbanisme en cours d'élaboration dans l'agglomération d'Angers. "Chaque Angevin doit pouvoir s'approprier ce projet, faire part de ses interrogations, de ses doutes, de ses souhaits", insiste le maire Frédéric Béatse.

Pour cela, une large concertation est lancée. Elle démarre à Angers le 9 mai par une première réunion publique d'information et se poursuivra en septembre dans les autres communes de l'agglomération. Elle sera l'occasion de présenter les enjeux et quelques pistes de réflexion autour du développement économique et de l'attractivité du territoire, des solidarités, de l'environnement, des mobilités et du patrimoine. Aussitôt après, chaque conseil de quartier va s'emparer du sujet et le partager largement avec les habitants. Le fruit de cette réflexion sera transmis début juillet à Angers Loire Métropole qui en fera la synthèse durant l'été. Celle-ci sera présentée aux Angevins en septembre, à l'occasion d'une seconde réunion publique.

Réunion publique le 9 mai, à 20 h, aux greniers Saint-Jean, place du Tertre-Saint-Laurent.

Pour tout renseignement, contacter les pôles territoriaux :
Centre-ville, Saint-Serge, Ney, Chalouère, 02 41 05 45 57.
Belle-Beille, Lac-de-Maine, 02 41 73 36 15.
Doutre, Nazareth, Saint-Jacques, Hauts-de-Saint-Aubin, 02 41 35 10 59.
Monplaisir, Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon, 02 41 37 73 77.
Roseraie, Justices, Madeleine, Saint-Léonard, 02 41 66 02 61.

EN BREF

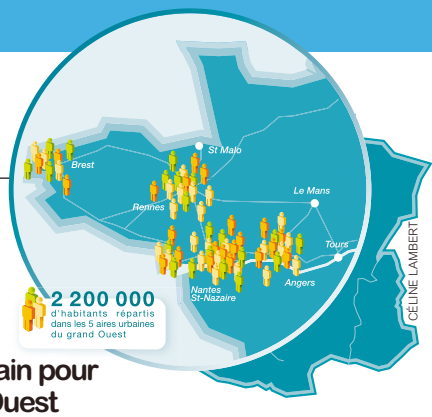

CÉLINE LAMBERT

Un pôle métropolitain pour le Grand Ouest

Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire créent le pôle métropolitain Loire Bretagne : un espace de coopération de 2,4 millions d'habitants, destiné à rayonner à l'échelle européenne.
Le pôle va impulser des actions dans divers secteurs : développement économique, innovation, recherche et enseignement supérieur, culture, infrastructures de transports, développement durable et questions maritimes.
Il dispose d'un budget propre et d'une instance de décision de dix-sept membres, dont trois représentants d'Angers Loire Métropole.
"Il va nous permettre d'affirmer notre positionnement et notre rôle moteur dans le développement et l'animation du territoire", souligne Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole.
Les cinq agglomérations entretenaient déjà des relations étroites depuis plus de vingt ans au sein de l'espace métropolitain Loire Bretagne.

THIERRY BONNET

Léa (Osnabrück), Debora (Pise) et Rory (Wigan), ambassadeurs des villes jumelles à Angers.

L'Europe et l'Italie à la fête

Le 9 mai, c'est la fête de l'Europe. Cette année, elle coïncide avec le trentième anniversaire du jumelage Angers - Pise.
Au programme : un mois d'animations en centre-ville et à la Roseraie.
Au centre Jean-Vilar, du 27 avril au 17 mai, exposition sur l'histoire de l'Europe et du quartier, deux journées dédiées aux enfants. avec le 2 mai, un spectacle pour les plus de dix ans, des ateliers de cuisine, des jeux et un goûter européen ; et, le 9, une Heure du conte à la bibliothèque autour des Trois Petits Cochons racontés en quatre langues.
Dans toute la ville, des menus italiens seront servis les 10 et 11 mai, dans les résidences pour personnes âgées et dans les écoles.
Enfin, la semaine pisane se déroulera du 12 au 21 mai, avec la décoration italienne de la rue des Lices et des expositions à la tour Saint-Aubin et à l'Institut municipal.
En point d'orgue, le samedi 12, la place Saint-Éloi sera transformée en village pisan.
Au programme : ateliers culinaires et vente de charcuterie, glaces, fromage, miel, huile d'olive… Et pour clore la journée, à 18 h, concert de Scènefonia au jardin du musée des beaux-arts.

Tout le programme sur
www.angers.fr

JEAN-PATRICE CAMPION

Le parc commercial L'Atoll a ouvert le 4 avril

Une cinquantaine d'enseignes sont réunies dans l'éco-parc commercial de L'Atoll, qui vient d'ouvrir ses portes à l'ouest d'Angers : 71 000 m² de surface de vente dédiés principalement à l'équipement de la maison (ameublement, décoration, jardinage, bricolage, technologies…), 800 emplois dont 400 créations, et un investissement de 145 millions d'euros mobilisés par la Compagnie de Phalsbourg, société conceptrice et gestionnaire du site.
Lire également dans le journal Métropole, le dossier consacré à L'Atoll.

Un label international pour Angers Nat' Synchro

Inédit en France, la fédération française de natation vient de décerner au club Angers Nat' Synchro un label international, témoin de ses actions en matière d'encadrement technique et pédagogique et de sa régularité au plus haut niveau.
Une belle récompense pour la structure angevine qui truste depuis des dizaines d'années titre sur titre et qui a vu éclore au plus haut niveau de nombreuses nageuses.
À noter, du 1er au 3 juin, le club accueille les championnats de France "Élite espoirs", dans le bassin de 25 mètres de la piscine Jean-Bouin.
Renseignements : www.angers-nat-synchro.info

Angers Nat' Synchro, un club aux nombreux titres.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Entretenu sans aucun pesticide, le parc Balzac pourrait être labellisé "ÉcoJardin" dès cette année.

DEUX PARCS CANDIDATS AUX PREMIERS LABELS ÉCOJARDIN

Jardins publics, espaces naturels, voirie… autant d'environnements entretenus au quotidien par les collectivités. Pour cela Angers, comme de nombreuses villes de France, s'attache à mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement. Lesquelles pourront désormais être distinguées par le label ÉcoJardin.
Les premiers labels seront décernés durant le second semestre 2012. La Ville est candidate pour deux de ses parcs : Balzac et Saint-Nicolas.
Pour établir la liste des critères requis par le label, les villes à l'origine de la démarche, dont Paris, Lyon, Marseille ou encore Nantes, se sont tournées vers l'association Plante et Cité. Créée à Angers avec le soutien de la Ville, Plante et Cité a pour vocation de favoriser les expérimentations et échanges pour une gestion responsable des espaces verts.
"L'idée du label est de créer un référentiel commun sur lesquelles les collectivités, mais aussi les gestionnaires privés, peuvent s'appuyer pour améliorer leurs pratiques, détaille Fanny Maujean, directrice des Parcs, jardins et paysages de la Ville, et administratrice de Plante et Cité. Le label sera aussi une reconnaissance des efforts réalisés et un outil de sensibilisation pour le public."
Les critères requis témoignent d'une prise en compte globale de la problématique environnementale.
Ainsi, l'usage des produits phytosanitaires est bien sûr banni et la gestion de l'eau étudiée de très près, mais la démarche va plus loin.
Elle s'intéresse ainsi à l'origine du bois utilisé pour les bancs publics, à la consommation d'essence des tondeuses et autres machines d'entretien…
Par ailleurs le label ne sera accordé que pour trois ans. Au-delà, un nouvel audit sera nécessaire pour le conserver, sur des critères qui pourront être encore plus stricts, dans une démarche d'amélioration continue.

Parcs et jardins à découvrir

Arboretum, Balzac, les Plantes…, les parcs et jardins angevins regorgent de curiosités. Elles sont à découvrir avec les guides-conférenciers d'Angers Loire Tourisme lors des visites patrimoniales et historiques tandis que les agents des Parcs et jardins présentent les collections insolites. Parmi les nouveautés au programme : jardins en pied d'immeuble et cimetière de l'ouest. L'occasion d'expliquer la gestion écologique des espaces verts par la Ville. Premier rendez-vous : les primevères du jardin des Plantes, le 25 avril. Suivront en mai et juin le jardin des biotopes de l'Arboretum, l'entretien sans pesticide du parc Balzac…
Programme sur www.angers.fr et www.angersloiretourisme.fr
Visites de 3 à 5 euros.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

12 mai : une journée pour adopter le vélo

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Le vélo est bon pour la santé, économique et largement aussi rapide que la voiture en centre-ville. Pour s'en convaincre, rendez-vous le 12 mai, de 10 h à 18 h, sur la place du Ralliement et rue Lenepveu pour la fête du vélo.
Au programme : circuits de découverte, flash-mob, bilan technique, petites réparations, équipements, sensibilisation, sécurité…
Avec Angers Loire Métropole, la Ville encourage la pratique du vélo au quotidien, en multipliant les aménagements : arceaux de stationnement, pistes cyclables, circulation sur le plateau piéton et dans les rues à sens unique… Elle propose également des services : le prêt de longue durée avec VéloCité, la location ponctuelle avec Vélocité +, des boxes sécurisés dans les zones d'activités, la possibilité d'embarquer son vélo dans le tramway…, tandis que des expériences de "code de la rue" sont en cours dans les quartiers Saint-Serge, Ney, Chalouère et Justices, Madeleine, Saint-Léonard. Vous avez des idées sur la question ? Elles sont les bienvenues : les ambassadeurs de la citoyenneté, l'association Place au vélo et le service Transports d'Angers Loire Métropole recueilleront vos avis tout au long de la journée. Dans le cadre du festival Artaq, chacun est également invité à tricoter une petite décoration pour son vélo et à se faire photographier sur le stand Angers Loire Valley.
Samedi 12 mai, place du Ralliement et rue Lenepveu, 10 h-18 h.

À RETENIR

Sorties nature

Le programme printemps-été des animations de la maison de l'environnement est sorti. Au menu : sorties nature, ateliers au jardin bio, cafés éthics, expositions…
À noter, un Rendez-vous au jardin du 1er au 3 juin avec des animations culturelles et pédagogiques.
www.angers.fr/mde

PRATIQUE

Espace Info énergie

Conseiller les particuliers, gratuitement et en toute indépendance, sur la maîtrise de l'énergie, la réduction des consommations ou le développement des énergies renouvelables. C'est le rôle de l'Espace Info Énergie animé par l'association Alisée.
Trois possibilités : les permanences téléphoniques assurées en semaine, de 14 h à 18 h, au 02 41 18 01 08 ; l'accueil sans rendez-vous le quatrième vendredi du mois, de 9 h à 12 h, à la direction départementale des Territoires, cité administrative ; ou le rendez-vous individuel et sur rendez-vous à la Maison de l'architecture, des territoires et du paysage, 312, avenue René-Gasnier.
L'espace propose également des visites de maisons exemplaires et un centre de ressources thématique.
Contacts : 02 41 18 01 08 ou angers.49@eiepdl.fr

77 %

des habitants de l'agglomération boivent régulièrement de l'eau du robinet. Ils sont même 53 % à ne boire que cette eau. Consommable par les nouveau-nés, elle est d'une qualité jugée irréprochable grâce au système d'ultrafiltration de l'usine de production d'eau potable des Ponts-de-Cé. Un système qui retient les éléments indésirables (virus ou bactéries) tout en préservant les sels minéraux. Son coût est de 0,3 centime d'euro le litre.

Une balade fluviale contre la mucoviscidose

C'est le principe de "L'Espoir au fil de l'eau", proposé le 8 mai, de 9 h à 18 h, par Vaincre la Mucoviscidose et des plaisanciers angevins. Embarquement cale de la Savatte pour 45 minutes de promenade. Également, animations nautiques et artistiques.
Promenade : 3 euros par personne, 2 euros pour les 6-12 ans, gratuit pour les moins de 6 ans.

PHOVOIR

Depuis le 1er avril, le CCAS propose une aide à la complémentaire santé pour tous les bénéficiaires de la carte Partenaires.

UNE AIDE POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

Le centre communal d'action sociale d'Angers (CCAS) suit une ligne claire : favoriser l'accès de tous les Angevins aux droits élémentaires. Et en l'occurrence, c'est du droit à la santé qu'il s'agit avec le lancement, au 1er avril, d'un dispositif d'aide à la complémentaire santé. "Ce dispositif a été conçu en lien étroit avec la caisse primaire d'assurance maladie, qui propose aussi des aides de son côté, souligne Rose-Marie Véron, adjointe au maire déléguée à l'action sociale et vice-présidente du CCAS. Le but est que nos actions respectives se complètent, sans doublonner." Ainsi le soutien du CCAS s'adresse à tous les Angevins concernés par la carte Partenaires(1) et qui ne bénéficient pas des aides déjà existantes en matière de complémentaire santé, comme celle de la CPAM ou la mutuelle proposée par la couverture maladie universelle (CMU C). Pour les 18-29 ans, le soutien du CCAS prolonge l'aide proposée par le conseil régional. Cette aide est de 100 euros par an. Pour les plus de 29 ans, l'aide du CCAS couvre de 50 à 90 % du coût de la mutuelle, en fonction du niveau de revenus mais aussi de l'âge, pour tenir compte des coûts de souscription plus élevés demandés aux personnes âgées. Les bénéficiaires restent libres du choix de la complémentaire souscrite, mais celle-ci doit présenter un certain niveau de prestations. Lequel est étudié lors du dépôt de la demande, à réaliser au bureau d'accueil du CCAS, esplanade de l'hôtel de ville, boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation.

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET

« L'accès à la santé doit être un droit pour tous : l'objectif de cette action est de ne laisser personne de côté, en s'adressant spécifiquement à ceux qui étaient oubliés par les dispositifs existants. Désormais tous les Angevins en situation de précarité peuvent prétendre à une aide pour leur complémentaire santé »

Rose-Marie Véron, adjointe déléguée à l'action sociale, vice-présidente du CCAS.

(1) Pour bénéficier de cette carte, il faut être Angevin, majeur et présenter un quotient familial CAF inférieur ou égal à 706 euros.

CCAS : 02 41 05 49 49.

Informez-vous sur les vaccins

THIERRY BONNET / ARCHIVES

La vaccination des adolescents et jeunes adultes est la priorité de la Semaine européenne de la vaccination, du 21 au 27 avril. La Ville, qui participe à l'action, tient des permanences toute l'année. Tél. : 02 41 05 40 00.

À la direction Santé publique, 2 bis, rue des Ursules, le lundi, de 9 h 30 à 10 h 30; le mercredi, de 14 h à 15 h; le jeudi, de 11 h 30 à 12 h 30.

Dans les quartiers:
- **Hauts-de-Saint-Aubin, relais-mairie, le lundi, de 17 h à 18 h;**
- **Justices, le Trois-Mâts, le mardi, 17 h 30 à 18 h 30;**
- **Monplaisir, 7, rue de Normandie, le mercredi, de 10 h à 11 h;**
- **Grand-Pigeon, 17, rue de Jérusalem, le mercredi, de 10 h 30 à 11 h 30;**
- **Belle-Beille, 5, rue Eugénie-Mansion, le mercredi, de 14 h à 15 h;**
- **Lac-de-Maine, relais-mairie, le mercredi, de 15 h 15 à 16 h 15;**
- **Roseraie, 3, rue André-Malraux, le vendredi, de 17 h à 19 h.**

Accueils de loisirs, nouvelle organisation

Le dossier d'inscription aux accueils de loisirs est disponible sur www.angers.fr, mais aussi au Point Info Famille (hôtel de ville) et en mairie de quartier où il devra être remis, rempli et complété des pièces justificatives. Attention, les réservations pour le mercredi ne peuvent désormais se faire que jusqu'au jeudi précédent, avant 17 h 30.
Enfin, pour l'été, les Angevins pourront inscrire leurs enfants aux accueils de loisirs, camps, séjours, stages, à partir du 2 mai, toujours au Point Info Famille ou en mairie de quartier.
Plus d'infos: www.angers.fr/famille

Vivre à Angers disponible en version audio

Le journal municipal Vivre à Angers est proposé en version audio sur CD pour les personnes aveugles et malvoyantes. Il est disponible en même temps que la version papier diffusée dans les boîtes aux lettres des Angevins. Chaque numéro du journal est lu et enregistré par des bénévoles du groupement des intellectuels aveugles et amblyopes (GIAA) avant d'être traduit au format "daisy". Utilisé sur un lecteur spécifique, ce format offre diverses fonctionnalités, notamment l'indexation des articles. Il reste cependant lisible sur un lecteur mp3 standard, sans ces options. Cette version audio, enregistrée jusqu'à présent sur cassettes, existe depuis plus de vingt ans et a été mise en place en partenariat avec l'association angevine GIAA et en lien avec les associations locales, Point-y-est, Valentin-Haüy et Voir ensemble.
Pour tout renseignement, contactez le 02 41 05 41 31.

Un accueil-logement spécialisé dans l'habitat adapté

Vous êtes en situation de handicap et vous cherchez un logement adapté ? La Ville et Angers Loire Métropole ont créé en 2009 un service spécial et gratuit en lien avec les bailleurs sociaux, le comité de liaison des personnes en situation de handicap (CLH), le Clic et la Maison départementale des personnes handicapées. "L'objectif est de prendre en compte les besoins spécifiques de la personne en termes d'accessibilité et d'équipement du logement, mais aussi de transports, de services de proximité, d'écoles, de loisirs…, afin d'apporter la meilleure réponse", précise Natacha Champain, du CLH, qui assure désormais ce service à Angers. La demande est transmise aux bailleurs qui, en fonction des disponibilités, proposent un logement adapté aux handicaps moteurs et sensoriels. Depuis 2009, cent seize personnes ont trouvé une solution adaptée, dans un délai d'environ six mois.
Accueil habitat adapté, 14, place Imbach, 02 41 88 77 15 ou accueilhabitatadapte@orange.fr

THIERRY BONNET

Natacha Champain, du CLH.

Un colloque sur l'habitat partagé

Une chambre chez une personne âgée en échange d'une présence et de services, c'est l'habitat partagé intergénérationnel porté notamment par l'association Le temps pour toiT à Angers. Cette dernière organise, le 26 avril, son 2e colloque régional sur le thème "20 ans, 50 ans, 90 ans, qui aide qui ? À chaque âge, sa place et son utilité". L'occasion pour le public et les professionnels du secteur d'échanger, de témoigner, de s'informer, en compagnie d'Annie Dussuet, sociologue, et de Michel Berger, gérontologue.
Jeudi 26 avril, espace "La Treille" du crédit mutuel, 35, boulevard Pierre-de-Coubertin.
Contacts: 02 40 29 14 82, www.letempspourtoit.fr

À SAVOIR

Devenez ambassadeur dans une ville jumelle

La Ville cherche de jeunes ambassadeurs pour la représenter dans ses villes jumelles d'Osnabrück (Allemagne), Pise (Italie) et Wigan (Grande-Bretagne) pendant un an à partir d'octobre. Il faut parfaitement maîtriser la langue du pays d'accueil, avoir une bonne connaissance d'Angers, des aptitudes pour le travail en équipe et auprès du jeune public.
Lettre de motivation et CV avec photo à adresser avant le 14 mai à Anne-Sophie Le Marchand, Relations internationales, mairie d'Angers - CS 80011 49 020 Angers Cedex 02.

À RETENIR

La carte A'tout pour s'abonner aux bibliothèques Déjà en vigueur pour accéder au réseau de transports en commun Irigo (bus et tramway) et aux services Vélocité+ et Autocité+, la carte A'tout s'étend au réseau des bibliothèques municipales à partir du 15 mai. Pour mémoire, cette carte d'abonnement unique recense les informations de l'usager, notamment ses ressources, afin de lui faire bénéficier de tarifs adaptés à sa situation personnelle. Gratuite, cette carte multiservices pourra accueillir en septembre les prestations proposées par les piscines et la patinoire. Pour s'inscrire, il suffit de fournir les documents suivants: pièce d'identité, justificatif de domicile et attestation CAF, avis d'imposition ou trois derniers bulletins de salaire, aux guichets de l'hôtel de ville, des mairies de quartier ou des bibliothèques.
Il est également possible de s'inscrire sur le portail internet de la carte A'tout: **http://atout.angers.fr**

THIERRY BONNET

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE LES 22 AVRIL ET 6 MAI

L'élection du président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai, de 8 h à 20 h, sans interruption. Angers compte 82 bureaux de vote. Pour permettre aux 88 698 électeurs de voter dans les meilleures conditions, quelques modifications mineures ont été effectuées dans certains bureaux et trois bureaux supplémentaires ont été créés : 612 au Lac-de-Maine, 613 au Front-de-Maine et 705 dans les Hauts-de-Saint-Aubin.

Au Lac-de-Maine, le bureau 611 de l'école Mollière a été dédoublé et déplacé : les bureaux 611 et 612 sont désormais salle Auguste-Chupin.

Dans les Hauts-de-Saint-Aubin, les électeurs qui votaient auparavant salle Daviers iront désormais au relais-mairie, 1, rue du Général-Lizé, bureau 705.

Les habitants du Front-de-Maine qui se déplaçaient à l'école François-Raspail voteront à l'école Grégoire-Bordillon, bureau 613.

Toutes les personnes concernées par ces changements ont été informées par courrier.

Pour voter, une pièce d'identité, même périmée, est obligatoire (carte d'identité, passeport, permis de conduire). La carte d'électeur n'est pas indispensable mais fortement recommandée.

Les personnes en situation de handicap ou ayant des difficultés à se déplacer pourront faire appel à la société Titi Floris, au 02 41 31 13 15, qui assurera leur transport gratuitement (réserver dès maintenant).

Enfin, les personnes absentes ou empêchées lors des scrutins[1], peuvent faire une procuration dès maintenant.

(1) C'est encore possible pour le deuxième tour de la présidentielle et les législatives.

Renseignements : service électoral, hôtel de ville, 02 41 05 40 00, inscription-electorale@ville.angers.fr ou sur www.angers.fr

Enquête publique sur le POS

Jusqu'au 2 mai, Angers Loire Métropole mène une enquête publique pour quatre modifications du plan d'occupation des sols. Objectifs : autoriser l'accueil d'activités tertiaires, de recherche et d'enseignement, mais aussi la construction de logements pour étudiants et chercheurs sur le campus de Belle-Beille. Aménager une liaison piétonne dans l'enceinte de l'hôpital, entre les rues Haute-de-Reculée et Roger-Amsler. Permettre la construction de logements dans le quartier Capucins-Artilleurs. Enfin, revoir les règles de stationnement pour les commerces et bureaux en centre-ville, suite au renforcement de la desserte en bus et tramway. Dossier et registre d'enquête sont à disposition du public à l'hôtel de ville (guichet B17), à Angers Loire Métropole et sur www.angersloiremetropole.fr.
Un commissaire enquêteur sera présent le 25 avril, de 9h à 12h à Angers Loire Métropole. Le même jour, de 14h30 à 17h30, et le 2 mai, de 9h à 12h, en mairie. **Renseignements : 02 41 05 45 45.**

DR

"Dire le monde", festival d'éducation populaire

"Un festival d'éducation populaire propose des formes théâtrales originales permettant au public de participer à des débats d'idées", explique Johan Clérambourg, l'administrateur de la compagnie de théâtre Gaïa. Cette dernière et la compagnie Myrtil organisent le festival Dire le Monde à Angers et Trélazé, du 16 au 22 avril. Avec, comme fil rouge : la question du "vivre ensemble". Autour de comédiens professionnels, une cinquantaine de personnes ont préparé des interventions : lycéens d'Henri-Dunant, jeunes de maisons de quartier, résidents de l'Arceau, volontaires d'Unicités…
Au programme : quatre séances de théâtre forum composées de saynètes où le public peut intervenir et rejouer la scène… Également : ateliers citoyens, intrusions dans la rue, spectacle, concert et pique-nique final le 22 avril au jardin du Mail. Dans le centre-ville, à Belle-Beille, Monplaisir, Justices, Hauts-de-Saint-Aubin.
En savoir plus : direlemonde.org

Conférence théâtralisée : l'histoire des discriminations

À la fin du 19e siècle, le duo tenait le haut de l'affiche du Nouveau Cirque : Foottit le clown blanc et son acolyte Chocolat, le souffre douleur sans cesse humilié, ridiculisé. Ce qui faisait rire à la Belle-époque, choque aujourd'hui notre sens de l'humanité. Pourquoi ? C'est ce que cherche à expliquer l'historien Gérard Noiriel dans cette conférence théâtralisée sur l'histoire des discriminations,

Marcel Mankita est le clown Chocolat.

LES PETITS RUISSEAUX

l'évolution des représentations, les formes actuelles d'humiliation. Tout au long du spectacle, son propos de savant est "perturbé" par les témoignages de Rafael (le comédien Marcel Mankita), orphelin né à Cuba en 1864, enfant esclave vendu à un riche Portugais, qui connait finalement la gloire en France dans son rôle du clown Chocolat. Mis en scène par Jean-Yves Penafiel, le spectacle pousse évidemment à la réflexion et enrichit notre mémoire collective sur l'esclavage, la colonisation et l'immigration.
La représentation est suivie d'une discussion avec l'historien et les artistes.
Conférence-spectacle à partir de 14 ans, théâtre Chanzy, le 19 mai, à 14h30. Gratuits. Renseignements au 02 41 05 42 17.

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Belle-Beille
Mairie de quartier,
5, rue Eugénie-Mansion,
02 41 48 12 81
Martine Devaux (adjointe),
9 mai, de 16h à 17h30
Philippe Gaudin,
25 avril, de 16h à 17h30
Mamadou Sylla,
28 avril, de 10h30 à 12h,
16 mai, de 16h à 17h30,
sur rendez-vous

Centre-ville
Hôtel de ville, 02 41 05 40 88
Rachel Oron (adjointe),
sur rendez-vous
Marie-Paul Clémot-Stréliski, 23 avril, de 14h à 15h, ou sur rendez-vous
Pierre Laugery, 5 mai et 12 mai, de 11h à 12h,
sur rendez-vous

Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon,
02 41 05 40 88
Point info quartier,
Jamila Delmotte (adjointe),
3 mai, de 10h30 à 12h
Annette Bruyère,
19 mai, de 10h 30 à 12h,
sur rendez-vous

Centre Marcelle-Menet
mail Clément-Pasquereau
Annette Bruyère,
18 mai, de 14h à 16h,
sur rendez-vous

Maison de quartier, 266,
rue Haute-des-Banchais
Jamila Delmotte (adjointe),
10 mai, de 14h à 16h

Hôtel de Ville
Baudouin Aubret,
sur rendez-vous

Hauts-de-Saint-Aubin
Relais-mairie, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 10 59
Silvia Camara-Tombini (adjointe), 4 mai et 18 mai, de 10h30 à 12h
Philippe Lahournat, 25 avril et 9 mai, de 16h à 17h30,
sur rendez-vous

Justices, Madeleine, Saint-Léonard
Mairie de quartier,
place des Justices,
02 41 79 14 40
Christian Cazauba (adjoint),
2 mai et 19 mai, de 10h à 12h, sur rendez-vous
Rachel Oron,
27 avril, de 15h30 à 16h30,
sur rendez-vous

Lac-de-Maine
Relais mairie, place Riobé.
Marianne Prod'homme (adjointe), 5 mai, de 11h à 12h30, sur rendez-vous au 02 41 73 37 04
Rose-Marie Véron,
12 mai, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous
au 02 41 73 37 04
Anne Lebeugle, 19 mai, de 10h à 12h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 88

Monplaisir
Mairie de quartier,
7, rue de Normandie,
02 41 27 22 60,
Jean-Pierre Chauvelon (adjoint), 2 mai, de 11h à 12h30, ou sur rendez-vous
Rachida Ouattara, 25 avril et 9 mai, de 11h30 à 12h30
Luc Belot,
16 mai, de 11h à 12h30,
ou sur rendez-vous

Roseraie
Relais-mairie, 3, rue André-Maurois, 02 41 66 47 40
Norma Mével-Pla (adjointe), 28 avril, de 9h à 12h, sur rendez-vous et 9 mai, de 14h à 16h30,
sur rendez-vous
Bruno Baron,
5 mai, de 11h à 12h,
sur rendez-vous

Saint-Nicolas, Doutre
Ancienne mairie de quartier,
47, rue Saint-Nicolas
Catherine Besse (adjointe),
3, 5 et 19 mai, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous
au 02 41 35 10 59
Lucien Chouteau,
28 avril, de 10h à 12h30
Mongia Sassi,
3 mai et 5 mai,
de 10h30 à 12h
Solange Thomazeau,
9 mai, de 16h à 17h30

Saint-Serge, Saint-Michel
Pavillon associatif,
rue Villebois-Mareuil,
02 41 05 40 88.
Vincent Dulong (adjoint),
19 mai, de 10h30 à 12h,
sur rendez-vous

RIVES NOUVELLES : LES ANGEVINS ONT C

JEAN-PATRICE CAMPION

Le 2 avril, à l'occasion d'un conseil municipal extraordinaire au Quai, les élus ont choisi le lauréat : l'équipe Grether-Phytolab. Ci-dessus, proposition d'aména

HOISI

GRETHER-PHYTOLAB

gement de Saint-Serge.

➔ C'est la proposition "Rives nouvelles" de l'équipe Grether et Phytolab qui a eu la préférence, emportant une large adhésion. "Ce vaste projet d'aménagement va donner une nouvelle dimension à la ville et à l'agglomération tout entière", s'est félicité le maire, Frédéric Béatse, à l'issue du conseil municipal extraordinaire, le 2 avril, au Quai. Un chantier de plus de vingt ans s'engage désormais pour donner vie au projet.

Se tourner enfin vers la Maine, se réapproprier la rivière et ses berges, aménager une vie au bord de l'eau. "C'est tout l'enjeu du vaste projet d'aménagement « Rives nouvelles » engagé dès 2008 par Jean-Claude Antonini", a salué le maire, Frédéric Béatse.
"Au départ, le projet Berges de Maine, c'est une aberration, a poursuivi le maire : celle d'une qualité de vie gâchée par une véritable autoroute urbaine bruyante et coupant le cœur de ville en deux. Il nous fallait résoudre ce paradoxe. Très vite, nous avons mesuré les opportunités nouvelles qui pouvaient naître autour de ce site de 300 hectares, de l'île Saint-Aubin à la Baumette : nouveaux espaces pour la nature jusqu'en cœur de ville, nouvelle façon de vivre les déplacements, nouveaux espaces pour l'habitat et le développement économique."

Trois équipes internationales en lice

"Au final, c'est une ambition nouvelle, une ville nouvelle, une nouvelle image de marque et une vitrine pour Angers que nous voulons avec ces berges. Ce sont toutes ces dimensions du projet que nous avions en tête lorsque nous avons lancé le concours."
Depuis plus d'un an en effet, trois équipes d'architectes et d'urbanistes planchent sur le sujet en lien étroit avec les élus et les habitants : les équipes Lin, Reichen et Grether-Phytolab.
Cette dernière vient d'être désignée par le conseil municipal pour mener à bien son projet d'aménagement.

Réconcillier les espaces urbains et naturels

Le jury l'avait désigné à l'unanimité moins une abstention. Une décision qui trouve un large écho auprès des Angevins, tout particulièrement le groupe de quatre-vingt-dix habitants associés depuis le début à la démarche.
"Ce projet est celui qui correspond le mieux à notre ambition et à notre culture, à la physionomie du site et à notre art de vivre", a souligné le maire. Il s'agissait de rendre la rivière et ses rives aux Angevins en supprimant notamment la circulation de transit de la voie des berges ; de développer l'attractivité d'Angers en valorisant ses qualités urbaines, son dynamisme économique, culturel, sportif ; enfin, de réconcilier les espaces naturels et les espaces urbains dans le cadre d'un développement durable.

(suite page 16)

LES GRANDES DATES

2003-2008
requalification de la RN 23 (Paris-Nantes) et reconquête des berges font l'objet de deux études menées par l'État et la Ville, avec l'agence d'architecture et d'urbanisme Seura.

de juin à septembre 2009
exposition publique "D'une rive à l'autre" présentée salle Chemellier.

février 2010
première réunion publique pour annoncer le projet de réaménagement des rives de la Maine. Cinq cents Angevins se massent dans l'amphithéâtre de l'école des Arts et Métiers.

mars 2010
quatre-vingt-dix Angevins sont tirés au sort pour former le groupe-projet habitants.

novembre 2010
sélection des trois équipes pluridisciplinaires d'architectes-urbanistes. Sont retenues parmi trente-quatre candidats : Grether, Reichen et Lin.

du 6 janvier au 5 février 2012
près de 12 000 Angevins visitent l'exposition consacrée au projet Rives nouvelles, dans le forum du Quai.

février 2012
synthèse de la concertation établie suite à l'exposition.

2 avril 2012
un conseil municipal extraordinaire entérine le choix du projet lauréat, celui de Grether-Phytolab.

CE QU'EN PENSENT LES ANGEVINS

Le groupe projet habitants

Bernard Gâté et Anne Maquignon ont pris la parole au nom du groupe des quatre-vingt-dix Angevins associés à la réflexion, soulignant la richesse des échanges et du travail mené. "Nous avons redécouvert la ville et notre rivière, retrouvé des lieux oubliés et d'autres, dont on avait très vite envie de s'éloigner, à cause du bruit par exemple."
Leur préférence va au projet présenté par l'équipe d'urbanistes de Grether, perçu comme étant "très à l'écoute des Angevins". Ses atouts : "La démolition de la quatre-voies, un signal très fort pour l'aménagement du site. Mais aussi la qualité de la démarche et de la réflexion, imprégnée des spécificités du territoire. Comme la prise en compte des dimensions historiques et géographiques de la ville, sans oublier le franchissement de la Maine par des modes doux de déplacements." Le groupe d'Angevins a cependant exprimé des réserves concernant le coût du projet et la faisabilité des îles en Maine.

JEAN-PATRICE CAMPION

Bernard Gâté et Anne Maquignon, rapporteurs du travail effectué par les quatre-vingt-dix Angevins du groupe habitants. Ci-dessous, découverte du site en bateau, par les habitants.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

(suite de la page 15)

"En créant de nouvelles passerelles sur la rivière, en imaginant un ascenseur pour relier le Bout-du-Monde au pied du château, en permettant aux Angevins de descendre au plus près de la rivière grâce à un boulevard décalé au pied du château et un espace public aménagé en plissements, l'équipe Grether a parfaitement répondu à notre désir de Maine, a détaillé Jean-Claude Antonini. Ce projet s'inscrit totalement dans la continuité des réalisations déjà menées : le lac de Maine, le parc de Balzac, le projet Vasconi du Front-de-Maine, le Quai, le projet de centre de congrès…"
Très appréciés également : l'aménagement du nouveau quartier Saint-Serge – à l'emplacement de l'actuel marché d'intérêt national – où se côtoieront habitat, activités économiques, services… ; le parc paysager au bord de l'eau et les cités lacustres "fabriquées" de toutes pièces dans le lit de la rivière ; et des îles dont la faisabilité technique devra cependant être précisée.

Reconquérir la voie des berges

Autres éléments positifs : la qualité des cheminements doux envisagés à grande échelle et parfaitement insérés dans la trame naturelle, favorisant la cohabitation des

Les visiteurs de l'exposition

11 300 Angevins ont visité l'exposition "Angers rives nouvelles", présentée dans le forum du Quai, du 6 janvier au 5 février. 1 200 d'entre eux ont rempli la grille de lecture qui permettait d'analyser les trois projets et d'exprimer son avis, parmi lesquels 73 % d'Angevins et 19 % d'habitants de l'agglomération. "On constate un réel investissement de la part des habitants du territoire", se félicite Silvia Camara-Tombini, adjointe à la Participation. Le projet Grether-Phytolab a été plébiscité, avec toutefois une réserve concernant l'audace du projet – jugé par certains un peu timide – et un coût, supérieur à celui des deux autres projets.

11 300 Angevins ont visité l'exposition sur le projet des berges de Maine.

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Le conseil de développement

Sollicité par le maire et le président d'Angers Loire Métropole, le conseil de développement a choisi le projet Grether. "Celui qui répond le mieux aux attentes dans sa manière d'appréhender le site dans toutes ses composantes", explique son président, Louis-Marie Rivière. Il souligne dans ce projet le "respect du site, de ses ambiances, de son histoire et de son patrimoine". Mais aussi "une nouvelle vision ambitieuse du centre-ville élargi" et l'importance des liens entre les deux rives de la Maine. Il se félicite de "la grande souplesse du projet et de sa capacité d'adaptation", de l'accessibilité à l'eau et des propositions qui permettront de diversifier les mobilités. "Un paysage nouveau se dessine, continu entre les deux confluences, cohérent, en osmose avec la ville", conclut Louis-Marie Rivière.

Le conseil local de l'environnement

Le traitement de l'eau et le volet environnemental ont guidé les membres du conseil local de l'environnement dans leur analyse des trois projets. Leur préférence va à la proposition Grether, notamment pour la trame verte et bleue, l'arrivée de la nature au cœur de l'agglomération et "la qualité du travail autour de la question de l'eau". Questionnement toutefois sur la faisabilité des îles.

usagers ; la reconquête progressive de la voie des berges et sa transformation en un boulevard urbain.
Des regrets : un espace public insuffisamment affirmé. "Quelques points devront être retravaillés ou approfondis afin d'affiner et renforcer le caractère urbain autour des places Molière et de la Poissonnerie, ou encore à proximité du château du Roi de Pologne", suggère le maire. Même chose pour les constructions évoquées à la Baumette, en zone inondable. Sur l'autre rive, l'aménagement végétal de la place La Rochefoucauld, non bâtie, devra être renforcé. Enfin, la question des mobilités devra être approfondie avec un maillage plus précis de la circulation autour de la Maine et au-delà. Il semble par ailleurs indispensable de créer un axe fort de déplacement le long de la rivière pour un mode de transport collectif en site propre, complété d'une liaison vers la gare et de parkings relais aménagés en amont et en aval du cœur de ville. Quant à la circulation routière, elle nécessitera probablement la construction d'un échangeur complet à Saint-Serge et la réalisation d'une connexion Sud pour accéder à la gare. Tous ces points seront étudiés dans le cadre du plan guide que va désormais élaborer l'équipe Grether-Phytolab. "Ce document va nous permettre de rendre le projet opérationnel et notamment de proposer un calendrier de réalisation, a indiqué le maire. Dans le cadre d'une conceration, il sera révisé annuellement pour coller au plus près aux priorités de la Ville et des Angevins."

« Ce projet s'inscrit dans la continuité des réalisations déjà menées : le lac de Maine, le parc de Balzac, le Front-de-Maine, le Quai…

L'ÉQUIPE GRETHER ET PHYTOLAB

Atelier François Grether

François Grether fonde en 1992 son atelier d'urbanisme et d'architecture. Selon lui, la démarche d'urbanisme est progressive et collective : chaque acteur peut exprimer son propre regard. Parmi ses réalisations phares en matière de projets urbains : Clichy-Batignolles, aménagement des quais dans la ZAC Paris Rive Gauche, projet Lyon Confluence, reconquête des berges et des quais de la Loire à Orléans…

Phytolab

Phytolab est un bureau d'études fondé en 1993 qui s'appuie sur des connaissances spécifiques en paysage, botanique et écologie. Créatif, il s'appuie sur une approche sensorielle du paysage où s'exprime le vivant. Leurs expériences : réalisation de tramways à Nantes, de parcs urbains, notamment à Angers (parc Desjardins, abords du siège social du Crédit agricole), aménagement de places, espaces publics ou quartiers nouveaux…

SCE

SCE est un bureau d'études fortement impliqué dans une gestion responsable des projets : planification, aménagement, ingénierie, infrastructure de transport et environnement.

MRS

MRS est un bureau de planification dont le secteur d'activité principal est la planification de l'offre et le développement de concepts d'exploitation autour de la circulation, de l'aménagement de l'espace, des rues et des places, le stationnement, de l'accessibilité.

Contrepoint

Le bureau d'études de Pascal Amphoux, architecte et géographe, vise à inventer de nouveaux passages entre la théorie et la pratique, le programme et le projet, la forme et l'usage. Il s'intéresse plus particulièrement à l'évolution des modes de vie et des usages sociaux.

Les autres projets

Deux autres équipes étaient en lice aux côtés de l'équipe Grether-Phytolab, le cabinet Lin, de Finn Geipel, et le cabinet de François Reichen. "Les trois équipes ont fourni un énorme travail et proposé des projets différents permettant un choix tranché", s'est félicité le maire. Quels étaient les atouts et faiblesses des deux autres projets concurrents ? Résumé.

Projet Lin : Maine parc

+ De petits investissements immédiats pour un fort impact, comme les pontons permettant un accès rapide à la rivière, forme urbaine originale sur l'eau à Saint-Serge et la Baumette, renouvellement des plantations à la Rochefoucauld, réseau de chemins sur les traces historiques et à l'échelle de l'agglomération, transport en commun efficace le long des berges

– Quais conservés, discontinuité de la trame verte et bleue, voie des berges conservée à Saint-Serge, appropriation du centre différée dans le temps

Projet Reichen : Convivence angevine

+ Projet audacieux, symboliquement fort en centre-ville, lien entre la Baumette et Gare + envisagé comme une vitrine d'entrée de la ville, plaine paysagère inondable originale à Saint-Serge, élargissement du champ d'expansion de la rivière en centre-ville, transport en commun efficace le long des berges, changement rapide pour la ville, proposition d'occupations actives de l'espace

– Caractère très minéral des aménagements, discontinuité de la trame verte et bleue, voie des berges conservée à Saint-Serge, attentes formulées par les habitants lors de la concertation peu intégrées

ZOOM

OLIVIER CALVEZ/ARCHIVES

Avril 2010 : première visite du site par le groupe habitants, quatre-vingt-dix Angevins tirés au sort parmi deux cent soixante-dix candidats.

LIN

REICHEN

Un projet mené en concertation avec les Angevins

L'avenir des rives de la Maine est un sujet qui engage la ville pour les vingt prochaines années et qui passionne les habitants. Preuve en est : ils ont été sollicités en 2010 pour participer à la réflexion sur le devenir des rives et monter un "groupe-projet". Deux cent soixante-dix candidatures ont été reçues et quatre-vingt-dix tirées au sort.
La suite ? Des visites du site en compagnie d'experts-géographes, historiens et architectes afin d'en saisir les enjeux ; des déplacements à Lyon et Bordeaux pour voir des exemples extérieurs de reconquête de berges ; des ateliers thématiques ; une rencontre avec les trois équipes d'urbanistes retenues pour plancher sur le projet…
Au final, le groupe-projet a élaboré une grille de lecture avec des critères très précis, distribuée lors de l'exposition "Angers, rives nouvelles, trois regards, un grand projet pour les berges de Maine" présentée au Quai en janvier. Cette dernière a accueilli 11 300 visiteurs invités à faire part de leurs remarques (1 200 grilles de lecture déposées).
Autres instances de participation sollicitées dans l'élaboration du projet : le conseil local de l'environnement, le conseil de développement mais également les conseils de quartier, le conseil des jeunes Angevins et le conseil pour la citoyenneté des étrangers.
Sans oublier les réunions publiques qui ont attiré un public toujours nombreux. De quoi faire de ces Rives nouvelles un projet ambitieux et largement partagé avec la population.

« Il faut que les habitants se réapproprient les berges et qu'elles soient des espaces ouverts, attrayants et animés.

François Grether
architecte et urbaniste

JEAN-PATRICE CAMPION

SON PARCOURS
François Grether a longtemps exercé son activité d'architecte-urbaniste au sein de services publics, avant d'ouvrir, en 1992, son propre atelier à Paris.
Il réalise de nombreux projets urbains comme Euralille, les quartiers Nord d'Amiens, Lyon-Confluence, l'Île Seguin…
Il a également enseigné à l'école spéciale d'architecture, à Sciences-Po, à l'école Polytechnique de Lausanne, à l'institut d'urbanisme de Paris.

LA MAINE DOIT ÊTRE UN ÉLÉ

Votre atelier vient d'être choisi pour aménager les rives de la Maine. Que vous inspire Angers ?
Angers est un cas exemplaire de lien entre nature et ville. Elle s'est construite autour de la rivière et a su y développer une diversité de configurations et d'usages, sur une distance relativement courte, de l'île Saint-Aubin à la Baumette. Reste le cas particulier des berges et de la coupure entre les deux rives. L'enjeu est de les faire dialoguer, de les faire se rencontrer. L'eau doit être un élément fédérateur. C'est une demande forte des habitants.

Un des éléments de coupure entre les rives est la voie des berges qui traverse la ville. Comment envisagez-vous son avenir ?
Nous ne nous sommes pas focalisés sur ce point. Bien entendu, nous l'avons pris en compte mais il fait partie d'une démarche globale. Au final, nous préconisons une transformation progressive au fil du projet, car c'est une question qui touche à l'ensemble des pratiques de déplacements à l'échelle de la ville. Nous envisageons de modifier les ouvrages et donc les usages pour arriver à une circulation douce, apaisée, qui permette de maintenir un accès au centre-ville nécessaire à l'attractivité commerciale, tout en rendant les rives accessibles aux piétons et aux vélos.

Comment ?
Tout d'abord un exemple. Il est insupportable de voir cohabiter voitures, vélos et piétons dans un espace aussi confiné que le pont de Verdun. Il faut envisager de créer d'autres franchissements de la rivière. Pas forcément de gros ouvrages mais des passerelles

légères. Par exemple, entre la cale de la Savatte et les pieds du château, ou encore, entre Molière et La Rochefoucauld. Et pourquoi pas un bac saisonnier reliant la Baumette au lac de Maine ? Et, à long terme, pourquoi pas un autre pont côté Saint-Serge, entre les ponts Confluences et Jean-Moulin ? Dans tous les cas, il faut étendre le centre-ville autour de la Maine.

Vous envisagez également des espaces de promenade…
Bien entendu. Il faut que les habitants se réapproprient les berges et qu'elles soient des espaces ouverts, attrayants et animés. Notre idée consiste à développer un grand jeu de plissements des sols qui descendent progressivement vers la rivière. Cette alliance entre le minéral, le végétal et les bords de l'eau, sera propice à la promenade, à la détente, aux rencontres et aux activités extérieures : sports, navigation, pêche, spectacles, expositions, fêtes… Évidemment, ce n'est pas à nous de définir les pratiques à développer sur ces espaces, mais aux associations, aux habitants, aux décideurs.

Vous évoquez également la construction de "petits monuments" le long de la rivière. Dans quel but ?
Je trouvais embêtant le contraste entre la vision assez paysagère du côté Baumette et l'aspect bâti de Saint-Serge. L'intérêt de ces "petits monuments" à architecture remarquable est de former dans le paysage des repères, des buts de promenade. C'est le cas déjà du Quai, du futur centre de congrès.

Un ascenseur permet de descendre du Bout-du-Monde.

Descente douce vers la Maine, grâce aux plissements.

Cheminements doux, place La Rochefoucauld.

PHOTOS : ATELIER GRETHER

« L'aménagement des berges de la Maine n'est pas qu'un projet centré sur Angers, mais bien un ouvrage qui rayonne à l'échelle du territoire métropolitain.

Quant à Saint-Serge, on peut parler d'une complète métamorphose ?
Saint-Serge est un lieu magnifique, avec un fort potentiel de développement urbain, en prolongement du centre-ville actuel. Les constructions que nous y préconisons sont caractérisées par la mixité des fonctions ; des logements et équipements de proximité, en passant par des activités économiques tertiaires, des institutions et des commerces. Le tout desservi en son milieu par une large avenue, et une ligne forte de transports en commun : tramway ou bus à fortes cadences.

Quel rôle y jouerait la Maine ?
Au niveau de Saint-Serge, la voie des berges est déplacée pour devenir l'avenue centrale du nouveau quartier et libère donc la rive où est prévue la création d'îles et l'aménagement d'un parc paysager au bord de l'eau. Cela répond à une volonté de faire de ce nouveau centre-ville étendu, un point de repère et d'activités pour toute l'agglomération. Il ne faut pas perdre de vue que l'aménagement des berges n'est pas qu'un projet centré sur Angers, mais bien un ouvrage qui rayonne à l'échelle du territoire métropolitain.

En deux mots, comment définiriez-vous votre projet ?
Vivant et ouvert. Vivant car dans ce genre de projet au long cours, il faut être capable de s'adapter aux évolutions de la société, ne pas être arc-bouté sur des certitudes. Ouvert puisque le projet est une formidable aventure collective partagée avec les habitants. Dans le domaine, Angers a eu une démarche exemplaire. La concertation a été réelle et très stimulante pour nous. Il faut savoir écouter et s'enrichir des apports extérieurs.

MENT FÉDÉRATEUR

LES ÉCOLIERS DE L'ISORET FONT LE PLEIN D'ACTIVITÉS

➔ Jardinage, loisirs créatifs, "petites bêtes", robotique… En fin d'après-midi, les écoliers de l'Isoret multiplient les activités périscolaires originales grâce à l'expérimentation d'un rythme scolaire sur quatre jours et demi.

Parc de la Claverie, 16 h. Il fait très beau en ce vendredi 30 mars. Mendy prend la grelinette afin d'aérer la terre du jardin bio des écoliers de l'Isoret. Pendant ce temps, Nolwen enlève les mauvaises herbes autour de la laitue. Capucine, Iona et Antoine nourrissent le petit élevage de cailles. La belle vie pour les enfants de l'Isoret ! Surtout quand on pense qu'à ce même instant, les autres écoliers angevins sont en train de revoir la table de trois ou de conjuguer le verbe aller au futur.

"Le lundi, c'est poterie"

"C'est vraiment super toutes ces activités", clament d'une même voix les enfants. Quand on est écolier à l'Isoret, le vendredi après-midi, on a le choix entre jardinage, loisirs créatifs ou sport. Le lundi : danse, poterie, cuisine, "petites bêtes" ou robotique… Et les mardis et jeudis, c'est la même chose !
Explication. Depuis la rentrée 2010, les enfants de l'Isoret travaillent le mercredi matin et terminent l'école à 15 h 30 les autres jours de la semaine. La Ville, avec l'aval de l'Éducation nationale et en accord avec les enseignants et les parents, expérimente ainsi un rythme scolaire mieux adapté aux enfants que la semaine de quatre jours instituée en 2008.
Outre un meilleur étalement des apprentissages, le temps libéré l'après-midi permet à la Ville d'offrir des activités gratuites que bien des enfants ne pratiquent pas pour des raisons de temps, d'argent ou d'opportunité.

"Une autre image de l'école"

"On ouvre ainsi de nouveaux horizons, constate la chronobiologiste Claire Lecomte qui évalue l'expérimentation. On peut créer des passions. Cela donne une autre image de l'école. Certains enfants s'y révèlent et se valorisent aux yeux des autres."
Ce que confirme la belle histoire d'Eddy qui n'aurait jamais pensé faire de la danse. Et pourtant, repéré par l'animatrice Carla Thompson, le voilà détecté par le Conservatoire. Quant à Kenny, 6 ans, qui n'avait jamais cuisiné, il est ravi de rapporter chez lui les samoussas qu'il vient de confectionner avec Léo et Medhi. Derrière tout cela, il y a évidemment une logistique importante. "Dix-huit animateurs encadrent ainsi les quatre-vingt-dix enfants inscrits à ces activités sur la base du volontariat. Nous tenons à être à l'écoute des envies", précise Philippe Kum, chef de projet. C'est pourquoi, le premier mois de l'année sert à tester les activités afin de faire son choix. "Au final, les enfants sont plus motivés," poursuit le coordinateur.

Des partenaires avec des associations

Les animations se déroulent sur trois sites : l'Isoret, l'Arceau et la Claverie. Concernant les animateurs, la Ville a développé des partenariats avec Terre des Sciences pour la robotique, le club de la Croix-Blanche pour le sport, le centre Marcelle-Menet pour

(suite page 24)

JEAN-PATRICE CAMPION

CE QU'ILS EN PENSENT

« Dans l'éducation d'un enfant, l'école ne fait pas tout. Proposer de telles activités aussi diverses et complémentaires de l'enseignement, c'est une chance pour les élèves de notre établissement et une ouverture exceptionnelle sur les pratiques culturelles, éducatives et sportives…»

Dominique Bruneau, directeur de l'école élémentaire de l'Isoret

12 activités sont proposées aux enfants. À eux de choisir, parmi la liste, les quatre qu'ils peuvent pratiquer chaque semaine.

18 animateurs prennent en charge les enfants. Il s'agit de personnel municipal ou de salariés d'associations angevines spécialistes d'un domaine culturel, scientifique ou sportif…

90 enfants de l'Isoret participent à ces animations périscolaires facultatives mises en place par la Ville.

L'ACTIVITÉ JARDINAGE a lieu dans le parc de la Claverie. L'animatrice Véronique Planté offre, sous une forme ludique, de nombreux apprentissages : jardinage bio, découverte des outils et des gestes du jardinier, utilisation du compost, connaissance des fruits et légumes de saison. Avec un petit volet sur les légumes oubliés : melon-poire, carottes de toutes les couleurs…
Et la production rejoint l'atelier cuisine.

Ci-contre, l'activité poterie qui, elle, se déroule à l'Arceau.

HIERRY BONNET

(suite de la page 22)

le cirque, les Francas, la Fol… “Nous avons aussi formé trois agents (Atsem) pour qu’elles puissent encadrer des groupes”, remarque Philippe Kum.
Enfin, la municipalité n’a pas hésité à investir en achetant une quinzaine d’aquariums, des outils de jardinage, du matériel pour la menuiserie…
Et, bien sûr, tout se fait en étroite collaboration avec le personnel enseignant. “Quand on peut réussir à faire coïncider les activités avec le projet d’école, c’est un plus. Pour l’informatique, on participe ainsi au blog de l’Isoret”, précise Philippe Kum.
Et, en fin d’année se déroule un événement de valorisation de toutes ces activités où sont conviés enseignants et parents. “C’est très responsabilisant pour les enfants et ça suscite à juste titre chez eux beaucoup de fierté”, conclut le chef de projet.

THIERRY BONNET

Grâce aux activités périscolaires, les enfants apprennent à mieux connaître les petites bêtes et leur utilité.

JEAN-PATRICE CAMPION

THIERRY BONNET

À l’atelier cuisine, on a préparé des samoussas avec des œufs, du comté, de la ciboulette et des oignons. Et, en fin de séance, on goûte avant de rapporter le reste à la maison.

La robotique mise en place en partenariat avec Terre des Sciences offre une mise en pratique de nombreuses compétences.

Infos pratiques

• À partir de 15 h 30, comment ça se passe à l’Isoret ?
Les écoles maternelle et élémentaire comptent 250 élèves. À 15 h 30, une partie des élèves rentre chez eux. C’est aussi le moment de l’aide personnalisée. Il reste 190 élèves pour les activités périscolaires. Afin de tenir compte du rythme des plus petits, les 70 enfants de petite et moyenne sections rejoignent un accueil de loisirs dans l’établissement jusqu’à 16 h 45. Une trentaine d’élèves, qui n’ont pas souhaité participer aux activités proposées, sont pris en charge au sein d’un accueil ludique jusqu’à 16 h 45.

Les 90 écoliers restants sont regroupés sous le préau et pris en charge par l’animateur qui va encadrer l’activité choisie sur un des trois sites : Arceau, Claverie, Isoret.
Le château de l’Arceau est relié à pied, celui de la Claverie en bus. Tout le monde est de retour avant 17 h 15 et peut rester à l’école jusqu’à 18 h 30 dans le cadre d’une étude ou d’une garderie classique.

• Et le mercredi midi ?
Pour les 33 enfants fréquentant un accueil de loisirs le mercredi après-midi, la Ville a mis en place un service de transport depuis l’école vers les trois accueils de loisirs : Annie-Fratellini, Henri-Chiron et La Claverie.

• Un test de trois ans
Le groupe scolaire de l’Isoret teste depuis septembre 2010 et pour trois ans la semaine de quatre jours et demi, tout comme des écoles de Brest, Nevers, La Roche-sur-Yon et Lyon. Les premières évaluations sont très positives et viendront à coup sûr alimenter le débat sur une éventuelle généralisation à terme d’un tel rythme plus respectueux de l’enfant et favorable à la réussite scolaire.

TRIBUNES

➔ En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

AIMER ANGERS - MAJORITÉ

Emploi- économie, solidarité : les 2 priorités de l'équipe municipale déclinées au quotidien

Angers se mobilise pour l'emploi. Des initiatives fortes se mettent en place. Le but : rapprocher les offreurs et les demandeurs d'emploi.

Technicolor : chronique d'un combat engagé. Navire amiral de l'électronique grand public en France dans les années 1980, Technicolor (anciennement Thomson) a contribué à faire d'Angers un territoire pionnier du secteur. Une histoire forte qui explique l'émotion des 350 salariés menacés de perdre leur emploi, avec la cession programmée du site historique du boulevard Gaston-Birgé. De fait, l'inquiétude est forte au sein de la filière sur tout le bassin économique.

L'ensemble des acteurs se mobilise pour préserver l'emploi. Dès l'annonce de la vente du site, Frédéric Béatse, maire d'Angers, est allé personnellement à la rencontre des salariés pour leur manifester son soutien et trouver une solution. Il a rappelé la vocation industrielle du site, que la municipalité entend maintenir grâce au droit de préemption dont dispose la Ville. Au-delà, c'est une action volontariste qui est menée avec tous les acteurs, en organisant plusieurs rencontres avec les acteurs de filière, comme les membres du cluster Loire Electronic Applications Valley et la Région des Pays de la Loire. Nous renouvelons notre soutien aux acteurs de la filière électronique, pour que le redéploiement de l'activité de Technicolor puisse se faire dans les meilleures conditions.

Le forum pour l'emploi fait le plein. Parmi les évènements de Made in Angers, le forum pour l'emploi proposait sa troisième édition cette année. Initié par Angers Loire Métropole et par la Ville, il informait comme chaque année sur les filières qui recrutent à Angers, avec le concours d'une cinquantaine de partenaires. Cette année, près de 2 100 visiteurs étaient présents, dont beaucoup de jeunes en recherche d'un premier emploi.
Devant eux, une cinquantaine d'entreprises étaient représentées pour des rencontres directes au sein de l'espace recrutement aménagé… avec 250 emplois à la clé. Des entretiens immédiats qui permettent pour beaucoup de postulants de dépasser la barrière du CV et d'établir un premier contact avec les entreprises. Les recruteurs pouvaient, quant à eux, rencontrer rapidement des talents diversifiés. De vrais jobs dating, qui venaient compléter efficacement les conférences et moments d'échanges organisés toute la journée pour guider et former sur les différentes démarches d'accès à l'emploi.

L'action de la municipalité est constante pour préserver et soutenir l'emploi. La mise en réseaux des énergies de notre territoire avance et se poursuit. Avec l'ensemble des acteurs de l'emploi.

La Cité : la première pierre a été posée le 5 avril ! Elle est à peine posée, et pourtant la première pierre de la cité de la solidarité traduit déjà l'aboutissement d'un pari innovant et audacieux : mettre en commun l'expertise des associations, l'énergie des bénévoles et les moyens de la Ville pour soutenir la vie associative. Fidèle à sa vocation de passerelle, la Cité accueillera dès 2013 des associations du champ de la santé et du handicap, via un pôle "santé" ; des associations du champ de la culture, via un pôle culture ; une plateforme logistique destinée à soutenir l'action de plusieurs associations caritatives ; le service "Vie Associative" de la Ville d'Angers ; et le Centre Angevin de Ressources Associatives (CARA).
Favoriser le développement des activités associatives, c'est également favoriser l'éclosion des 300 "jeunes pousses" associatives qui, chaque année, voient le jour sur notre territoire.
En hébergeant une pépinière associative, ce projet permettra donc bien plus que la mise à disposition d'un bâtiment de 5 000 m². Il permettra de lancer une dynamique de soutien au formidable élan créatif de notre territoire.
Préparer l'avenir en inventant la solidarité et l'action citoyenne de demain : c'est l'objectif de la concertation menée avec les associations pour préparer l'inauguration de cette cité, prévue en 2013.

ANGERS, CHOISIR L'AVENIR - MINORITÉ

Le temps des choix

La Minorité angevine l'a exprimé très directement : "Nous partageons le principe de réaménagement des berges depuis 2001". Et ce pour trois raisons : sa dimension régionale (Angers métropole Ligérienne), l'enjeu d'agglomération (penser la ville du développement durable dans sa globalité), l'avenir du Cœur de ville (se réapproprier la Maine et ses berges).

En 2012 ce sont les Angevins, qui, par leur mobilisation lors de l'exposition et des réunions publiques, ont montré leur intérêt, leurs attentes mais aussi leurs inquiétudes. C'est sans doute pour cette raison que le projet Grether a été retenu. Sa progressivité, les liaisons vers les quartiers, l'aménagement de Saint-Serge, l'attention qu'il porte aux habitants constituent indubitablement des points forts.

La Minorité veut faire entendre un devoir d'alerte, au regard de ce qui lui paraît être des préalables à la réussite du projet. En l'état, ce projet ne peut être que virtuel.
Comment définir les contours du projet des berges de Maine si on ne sait pas comment sera réglée la question du contournement d'Angers ? Comment peut-on envisager un tel aménagement, alors même que les interrogations quant à l'accès à la gare et au secteur gare + subsistent ? Comment imaginer la reconquête des berges sans savoir s'il y aura ou non un passage du tramway, comme des matières dangereuses ?

La question majeure du financement du projet l'est tout autant. Peut-on financer, le centre de congrès (120 M€), le tramway (entre 326 et 400 M€), la piscine aqualudique (35,5 M€) et le réaménagement des berges (110 M€) sans pénaliser durablement le pouvoir d'achat des angevins, alors même que la ville n'a pas les moyens d'entretenir correctement la voirie, de remplacer les candélabres par des systèmes solaires moins coûteux en fonctionnement ?
La prise en compte de toutes ces réalités nous conduit à considérer que le moment des choix est arrivé. Aucun n'a été fait jusqu'à présent. C'est une question de responsabilité.

Les élus du groupe "Angers, Choisir l'Avenir"
Contact : 02 41 05 40 37 et www.angers-avenir.fr

LE CARNAVAL A FÊTÉ SES 20 ANS

➔ C'était la foule des grands jours samedi 31 mars dans les rues d'Angers pour les vingt ans du carnaval. Mené par les percussions des batacudas et les marionnettes géantes de la compagnie Les Grandes Personnes, le défilé est parti de la place Kennedy pour rejoindre le quai Ligny. Là, les Angevins étaient invités à participer à la chorégraphie du final, organisée par les maisons de quartier et le CNDC.

YANNICK SOURISSEAU

Un dernier vers ?
PICHER
IER

PHOTOS : JEAN-PATRICE CAMPION

« C'est trop facile de tricoter avec les doigts.

Lou, Lyna, Maël, Michailo, Céleste…
Classe de grande section de Ghislaine Ollivier, école Parcheminerie

LE DOIGT QUI EST EN DESSOUS, il passe au-dessus et on recommence. Surtout, il ne faut pas perdre le fil. On fait des guirlandes, on a fait des pompons, des boules… Tout ça, c'est pour décorer le jardin du Mail et aussi, après, la cour de récré. Tricoter, on adore ça. Il y a même des papas et des mamans qui s'y sont mis.

ILS TRICOTE

« Ici, on vient pour le tricot et on revient pour la convivialité.

Évelyne Crusoé-Thomas, passionnée des travaux d'aiguilles

C'ÉTAIT IL Y A QUELQUES SEMAINES. J'ai vu un petit groupe de trois ou quatre personnes en train de tricoter à la bibliothèque Toussaint. Ça m'a intrigué. Je suis donc venue voir de plus près. Et comme j'adore tous les travaux d'aiguilles et que je m'intéresse à tout ce qui touche à l'art, je me suis lancée dans l'aventure.

« On tricote, on rencontre du monde et on découvre des lieux de la ville.

Sabrina Phésor, spécialiste du crochet

JE SUIS EN STAGE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI. Et c'est dans ce cadre-là qu'on participe à l'aventure Artaq. J'ai donc tricoté à la bibliothèque, à la mairie et au musée des beaux-arts. Ce sont vraiment des moments sympas. Moi, ma spécialité, c'est le crochet. Mais c'est surtout un bon moment de convivialité et de rencontre. Maintenant, on est pressé de voir le résultat.

« Personnellement, je n'avais jamais tricoté et ce sont nos stagiaires qui m'ont appris.

Luc Feuntun, première maille pour Artaq

ON EST LÀ À QUATRE FORMATEURS et une quinzaine de jeunes. Dans le cadre d'un dispositif de formation appelé Page et dispensé par le LEC. On a trouvé intéressant de s'associer aux ateliers tricots. Ça permet une fois par semaine d'aller découvrir des sites de la Ville. Et puis, c'est toujours enrichissant de participer à un projet collectif.

NT POUR ARTAQ

« Désormais, on est impatient de voir le résultat.

Michèle Barnesse, toujours un tricot en route

J'AI LU UN ARTICLE DANS LA PRESSE il y a bien deux mois. Et je me suis dit : ça, c'est pour moi. J'aime beaucoup les travaux manuels : je fais du patchwork, j'ai toujours un tricot en route. C'est aussi une belle occasion de rencontrer des gens. J'ai aussi amené une copine. L'idée de participer à une œuvre collective était intéressante.

« C'est sympa, le principe de transfert de connaissances entre générations.

Myriam Saleh, néophyte en tricot

JE SUIS ÉTUDIANTE et je travaillais sur les chalets de Soleils d'hiver. C'est à ce moment-là que j'ai vu un tract annonçant cette étonnante initiative. Je me suis mise d'accord avec ma copine Valérie pour qu'on le fasse. On n'avait jamais tricoté. On a donc été coaché par de vraies expertes.

REPÈRES

■ Le "yarn bombing" ou l'art de couvrir de laine le mobilier urbain est à l'honneur cette année au festival Artaq, qui se déroulera du 11 au 13 mai. Au programme notamment, la couverture des statues et du kiosque du jardin du Mail. Pour y parvenir, les organisateurs mobilisent depuis plusieurs semaines tricoteurs et tricoteuses angevins. Renseignements : 02 41 05 41 49 ou sur la page Facebook "à vos aiguilles".

OPÉRATION SÉDUCTION RÉUSS

"Le Texas, c'est la neuvième puissance économique mondiale. Et Austin, sa capitale, connaît en ce moment un boom exceptionnel." Par ces mots Daniel Loiseau, vice-président d'Angers Loire Métropole chargé du développement économique, pose l'intérêt stratégique d'une coopération renforcée entre Angers et Austin. Laquelle, initiée en 2010, s'est traduite, au mois de mars, par la présence d'une délégation angevine au festival d'Austin : le "South by Southwest" ou SxSW. En mêlant rencontres professionnelles, notamment autour des nouvelles technologies et de la création culturelle, et festival de musique, le SxSW s'est imposé en vingt-cinq ans comme un événement d'ampleur internationale.
Sous la bannière "Angers Loire Valley", et sur un stand réalisé par l'artiste d'Austin Magda Sayeg, la délégation angevine a ainsi bénéficié d'une exposition exceptionnelle, au cœur du centre d'affaires du festival.

Et pour valoriser Angers comme territoire de talents, le volet musical du SxSW constituait une opportunité à ne pas manquer. Ainsi trois groupes et sept entreprises du domaine de la création culturelle (production, promotion, organisation de tournées…) faisaient partie de la délégation, avec le soutien technique du Chabada. "On est arrivés avec des groupes de très bon calibre, qui ont fait des prestations remarquées, souligne François Delaunay, codirecteur du Chabada. Cela

"Une rencontre entre deux villes innovantes"

VILLE D'AUSTIN

Lee Leffingwell,
maire d'Austin

Qu'est-ce qui a déclenché, de votre côté, les démarches de jumelage en cours avec Angers ?
Chez nous le jumelage a été initié par le docteur Tom Evans, de l'université Saint-Edward. Saint-Edward avait déjà des liens étroits avec l'université catholique d'Angers. Nous avons tous été heureux d'apprendre que ce jumelage universitaire pourrait évoluer vers une vraie coopération entre Angers et Austin. Angers était en recherche d'une ville partenaire aux États-Unis, et j'avais le même souhait de mettre en place un jumelage avec une ville française.

Dans quels domaines souhaitez-vous développer ces échanges ?
Les axes de coopération prioritaires concernent l'enseignement, l'économie et la culture. Angers et Austin vont initier un programme d'échanges entre établissements. Sur Austin, cela concernera d'abord une école qui propose l'enseignement du français. Les échanges économiques ont déjà débuté, via des réseaux qui se constituent dans la création numérique et les activités liées à l'efficacité énergétique. Et dans le domaine de la culture, nos deux villes ont le même souci, la même fierté, de mettre en valeur la créativité et le talent de leurs concitoyens, dans des lieux dédiés aux musiques actuelles comme le Chabada chez vous et, chez nous, le Austin City Limits Studio.

> "J'ai hâte de venir découvrir les atouts d'Angers et rencontrer les Angevins"

Avez-vous rencontré les représentants d'Angers au SxSW ?
Oui bien sûr. Le président d'Angers Loire Métropole, Jean-Claude Antonini, et la première adjointe d'Angers, Monique Ramognino, m'ont fait part des salutations chaleureuses du maire Frédéric Béatse. De très nombreux habitants d'Austin se sont rendus sur le stand d'Angers, au centre d'affaires du festival. Cette venue d'Angers dans la capitale du Texas a été très appréciée.

Enfin, avez-vous prévu de venir nous rendre visite ?
Bien évidemment. La Ville d'Austin attendait avec impatience ce jumelage avec Angers. Nos deux villes sont innovantes et j'ai hâte de venir découvrir les atouts d'Angers et rencontrer les Angevins.

ROMAIN GUICHARD

IE AU SxSW D'AUSTIN

donne une crédibilité à toute la filière musicale angevine."
Pour valoriser cette filière et lui donner davantage de visibilité, ses acteurs présents à Austin ont d'ores et déjà acté le principe de se constituer en club d'entreprises. "S'appuyer sur des filières bien identifiées est indispensable pour exister et être reconnu, confirme Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole présent à Austin. C'est encore plus vrai bien sûr dans le cas de relations internationales.
On l'a bien vu pendant le festival, où l'effet masse créé par notre délégation nous a permis de nous distinguer, notamment par rapport aux autres représentants français."
Au retour d'Austin, l'intérêt de la coopération ne faisait en tout cas plus de doute parmi les élus angevins : "L'accord de jumelage était à l'ordre du jour du conseil municipal du 26 mars, rappelle le maire Frédéric Béatse. Et il a été approuvé à l'unanimité."

RADICAL PRODUCTION

"Angers a fait preuve d'audace, et ça a plu"

JEAN-PATRICE CAMPION

René Gentil et Christophe Davy faisaient partie de la délégation angevine au SxSW.

Christophe Davy a créé sa société de production musicale, Radical Production, en 1989. Avec son associé René Gentil, il était au festival South by Southwest d'Austin parmi les sept entreprises présentes avec la délégation angevine. "Nous sommes habitués à travailler avec des groupes américains. Ce déplacement à Austin était surtout un moyen pour nous de renforcer nos contacts, dans un festival emblématique pour son style rock." L'occasion aussi, pour les deux collaborateurs, de partager sur place leur expérience avec leurs confrères angevins. Après discussion, tous s'accordent sur la nécessité de développer une structure autour de la filière musicale. Le but : gagner en visibilité et en efficacité, pour notamment s'imposer parmi les acteurs majeurs des échanges qui se construisent entre Angers et Austin. "Franchement, c'était culotté de la part d'Angers d'affirmer sa présence de cette manière, sur un festival comme le South by Southwest, souligne René Gentil. On a bien vu que cette audace a plu. Maintenant, il faut creuser le sillon."

YOZIK

JULIEN REBILLARD

"Des recettes dont on peut s'inspirer"

Pour Henri-Pierre Mousset, fondateur du label Yotanka et de la plate-forme Internet Yozik, qui propose aux artistes des services pour assurer leur promotion sur la toile, le festival d'Austin est un rendez-vous à ne pas manquer : "Les artistes sont là, le public est là, les professionnels de la création culturelle et numérique sont là… C'est l'endroit idéal pour nous." C'était d'ailleurs la quatrième fois qu'il faisait le déplacement, mais la première dans une délégation "officielle". "C'est difficile d'exister sur un salon de cette ampleur. Là le stand Angers Loire Valley a pleinement joué son rôle d'attraction." Une illustration selon lui du "gagnant-gagnant" qu'il y a à associer les entrepreneurs aux démarches de jumelage initiées par la collectivité. "C'est ce type de partenariat qui, justement, a permis le succès d'événements comme le festival d'Austin, dont les retombées pour la ville se chiffrent en centaines de millions. Il y a là certaines recettes dont on peut s'inspirer."

ZENZILE

"Angers-Austin, un même dynamisme musical"

Austin, ils connaissent. Pour les Angevins du groupe Zenzile, le passage au dernier South by Southwest était la troisième venue dans la capitale du Texas. "La première fois c'était lors du festival 2007. La deuxième, fin 2011, s'inscrivait déjà dans la démarche de jumelage amorcée entre Angers et Austin", détaille Raggy, saxophoniste et percussionniste. La nouveauté 2012, c'est tout d'abord le nombre de concerts donnés par le groupe : quatre en une semaine. "On a profité des contacts pris sur place par la délégation d'Angers", souligne Matthieu, bassiste. "Sans ce jumelage, nous n'y serions pas retournés", note pour sa part Raggy. Car pour les groupes français, et plus largement européens, partir jouer outre-Atlantique relève du parcours du combattant. "En France, les groupes accueillis sont hébergés, encadrés. Là-bas c'est une culture très différente, où il faut entièrement se débrouiller, pointe Matthieu. La musique pourtant est partout, avec de nombreux clubs, des salles et un public très ouvert. Mais ça reste du business."
Le soutien des institutions, dans le cadre du jumelage, peut contribuer à ouvrir les portes. "Si des échanges réguliers et transparents sont mis en place, les deux villes ont tout à y gagner car elles ont en commun le dynamisme de leur scène musicale", insiste Raggy.

THIERRY CLÉMENT BIGNOLET

➔ Nous avons choisi de rechercher les “premières fois” qui ont façonné la ville. Des “premières fois” souvent oubliées, mais qui déterminent notre vie d’aujourd’hui…

LE PREMIER BUREAU DE POSTE

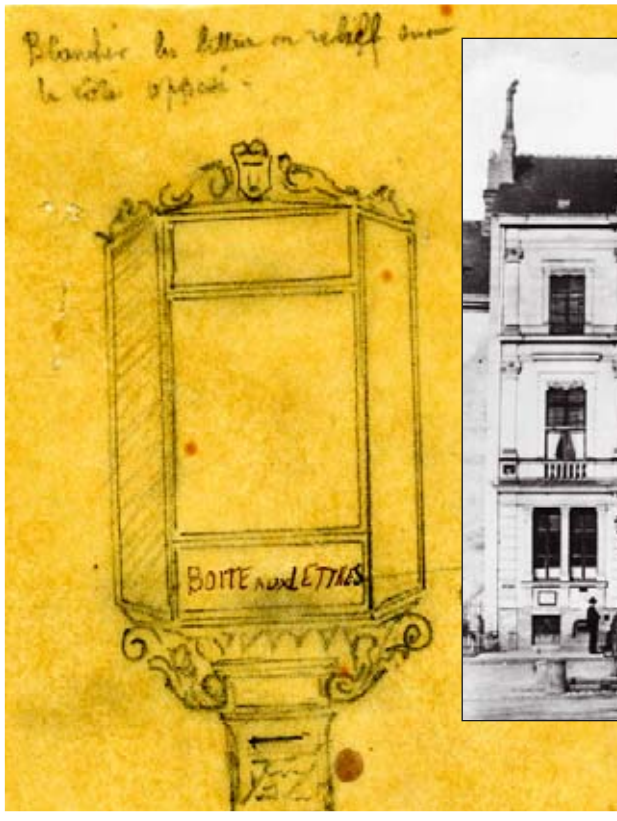

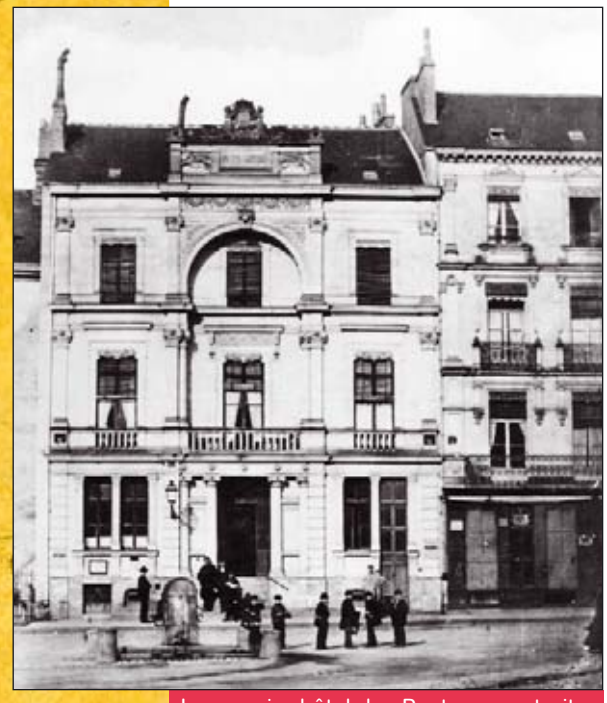

Le premier hôtel des Postes, construit en 1886-1887, face au théâtre, place du Ralliement.

ARCH. MUN. ANGERS COLL. ROBERT BRISSET (ORIGINAL AD49)

ARCH. MUN. ANGERS

Au Moyen-Âge, les personnages importants disposent de leurs propres “courriers” pour porter missives et paquets, tandis que la bourgeoisie des villes universitaires utilise les messagers de l’université qui permet aux étudiants de correspondre avec leur famille. En 1479, Louis XI organise une “poste royale”, mais à son service exclusif.

À partir de 1603, la poste royale est ouverte au public. Par édit de 1630, des “maîtres des courriers” doivent être institués dans toutes les villes du royaume. Ce sont des charges vendues à leurs titulaires qui se rémunèrent sur les taxes d’expédition des lettres. Cet édit est-il suivi à Angers ? Le premier almanach angevin conservé, Le Véritable Almanach angevin, publié en 1690, ne donne pas l’adresse du bureau de poste, mais les jours de départ et d’arrivée “des postes”. C’est le plus ancien registre de l’impôt de la capitation, de 1694, qui fournit la première indication précise : le “maistre des postes” réside rue du Cornet. Là se trouve donc le bureau de poste, car sous l’Ancien Régime, il est fixé au domicile de celui qui le dirige. Ainsi la poste vagabonde-t-elle au cœur de la ville : rues Haute-du-Figuier (vers l’actuelle rue Lenepveu) en 1727, Cordelle en 1733, Saint-Blaise en 1740 (portion correspondant à l’actuelle rue Grandet), rues Montauban (1768), du Puits-Rond (rue des Angles) en 1769, à nouveau rue du Cornet de 1772 à 1792. Après être passée par les rues Baudrière, Boisnet, Basse-Saint-Martin, la place des Halles (place Louis-Imbach), elle se stabilise enfin place du Ralliement, dans un hôtel particulier, en 1853.

Le premier véritable hôtel des Postes y est construit en 1886-1887, face au théâtre. Quant à la première boîte aux lettres, signalée en 1740, elle se trouvait rue Baudrière, chez le quincaillier Viot. En bois jusqu’à la fin du 19e siècle, puis en fonte, les boîtes aux lettres sont d’abord grises, couleur bleu de ciel à partir de 1913, jaune serin depuis 1962.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d’Angers

Retrouvez la chronique intégrale sur www.angers.fr

LE GUIDE

HEMMER

ÉVÉNEMENT

LE MALI À LA FOIRE D'ANGERS

Du 21 au 29 avril, la Foire d'Angers met à l'honneur le Mali. L'occasion pour les visiteurs de partir à la découverte de ce pays d'Afrique de l'Ouest, malheureusement confronté actuellement à de graves troubles politiques. Depuis 1974, Angers et Bamako entretiennent des relations d'amitié et de solidarité. Un village de la coopération témoignera du dynamisme des échanges entre les deux villes dans les domaines de la santé, du sport, de la culture, de la formation… Au programme également : animations, contes, slam, musique, cinéma, témoignages et expositions dont celle consacrée au peuple dogon, dans un décor reconstitué de 800 m².

Foire d'Angers, du 21 au 29 avril, parc-expo.
De 10 h à 19 h (22 h les 24 et 27 avril).
Entrée : 6 euros (réduit, 4 et 2 euros).
www.foire-angers.com

CHAZME LUMP SEPE

Les arts de la rue sont à découvrir au Grand-Théâtre, salle Chemellier, au Ronceray, au jardin du Mail et sur le pont Confluences.

FESTIVAL

EN MAI, ANGERS VITRINE DES ARTS URBAINS

Dédié aux arts urbains et à la création contemporaine sous toutes ses formes, la 3e édition du festival Artaq investira Angers du 11 au 13 mai avec des expositions et des créations en direct, et un concours international.
Depuis le début de l'année, le festival se prépare dans toute la ville pour accompagner l'un des temps fort du festival consacré au "yarn bombing", ou l'art de couvrir le mobilier urbain de tricots colorés. Dans les écoles, les foyers logement, dans le cadre des animations proposées aux 6-12 ans par le service éducatif "Angers, ville d'art et d'histoire", ou encore lors d'ateliers ouverts à tous, petits et grands manient des aiguilles, accompagnés par l'artiste Aurélie Mathigot. Leurs réalisations habilleront dès le 9 mai, le kiosque, la fontaine, les lions, bancs et corbeilles du jardin du Mail, tandis que l'artiste américaine Magda Sayeg, à l'origine de ce mouvement, recouvrira le pont Confluences.
Pendant tout le week-end, d'autres performances de plein air seront visibles. Cellograff, détournement de panneaux d'affichage, graff, tatouage de statues, sculpture géante en PVC avec la participation du public : Angers proposera une vitrine du street art dans toute sa diversité et son énergie.
Trois expositions seront également ouvertes dès le 11 mai : salle Chemellier, les œuvres des lauréats 2012 du concours international Artaq Awards sélectionnés parmi 673 candidats (à voir jusqu'au 16 septembre) ; "Mysthiq'27", un hommage aux artistes disparus à 27 ans, à l'Abbaye du Ronceray (jusqu'au 30 juin) ; et "Collection passion", les secrets de la collection de Nicolas Laugero Lasserre au Grand-Théâtre (jusqu'au 30 juin).

Du 11 au 13 mai, www.artaq.eu sur facebook : Angers, à vos aiguilles

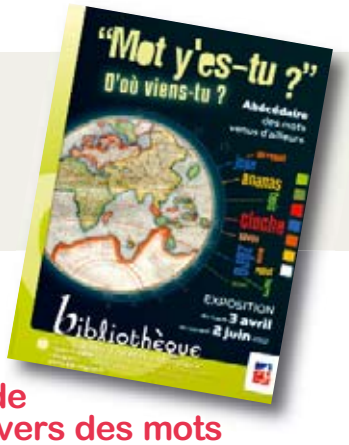

CIRQUE

Entrez sous le chapiteau de La Carrière

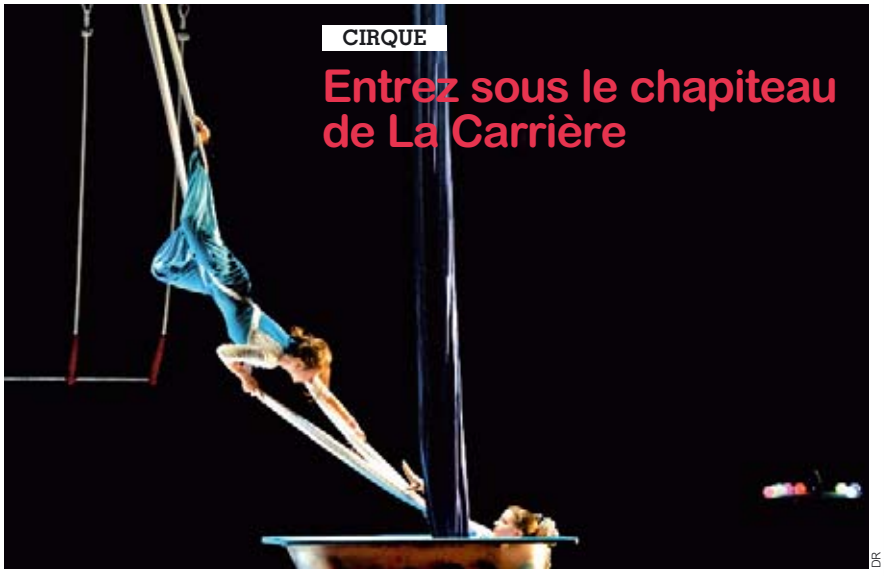

DR

Vous ne connaissez pas l'école des arts du cirque La Carrière ? C'est l'occasion, avec deux événements en mai. Les portes ouvertes de l'école, du 21 au 25 mai, de 18 h 30 à 21 h, avec des présentations de travail, ponctuées de numéros professionnels d'artistes locaux (entrée libre). Puis les 26 et 27 mai, les rencontres régionales des écoles de cirque des Pays de la Loire et du Poitou-Charentes : une centaine d'élèves présenteront leurs numéros (5 euros).
École des arts du cirque La Carrière, rue de la Paperie, Saint-Barthélemy-d'Anjou, 02 41 66 04 45. www.artsducirque-lacarrière.fr

EXPOSITION

Promenade dans l'univers des mots

Quelle est l'origine des mots ananas, robot, jupe ou tapis ? La réponse se trouve au cœur de l'exposition "Mot y es-tu ? D'où viens-tu ?". Cet abécédaire des mots venus d'ailleurs est proposé jusqu'au 2 juin dans les bibliothèques Annie-Fratellini et Monplaisir. Pour prolonger la promenade dans l'univers des mots, l'exposition "Dicomania" retrace l'histoire des dictionnaires, à la médiathèque Toussaint, du 24 avril au 13 juillet. **Entrée libre. www.bm.angers.fr**

MUSIQUE

DR

Mark Shanahan dirigera l'ONPL dans La Bohème.

DÉAMBULATION LUDIQUE AUTOUR DE LA BOHÈME

Giacomo Puccini y dépeint, avec tendresse et nostalgie, ses débuts difficiles sous les toits de Paris. La Bohème est le dernier spectacle de la saison d'Angers Nantes Opéra, mis en scène par Stephen Langridge, et dirigé par Mark Shanahan avec, parmi les chanteurs, la jeune soprano Julie Fuchs, révélation lyrique aux Victoires de la musique 2012. En complément, le 25 avril, Angers Nantes Opéra propose une déambulation ludique sur le thème de la bohème dans la Doutre, ponctuée d'impromptus du chœur de l'opéra (gratuit sur réservation à L'Archipel, 02 41 24 89 10).
Le Quai, 23 et 25 avril.

ONPL

La famille Raineteau en répétition.

MUSIQUE

Concerto pour trois familles

C'est une première mondiale. Les 27 et 28 avril, au centre de congrès, trois familles de musiciens amateurs joueront avec l'orchestre national des Pays de la Loire. Elles interpréteront chacune un des trois mouvements du concerto "À table !", spécialement écrit par John Axelrod, qui dirigera bien évidemment ce concert. En début de saison, le chef avait lancé un appel pour ce projet inédit et un peu fou. Trente candidatures sont venues de la région. Et comme il était impossible de les départager, trois familles ont finalement été retenues. Les Desportes et Raineteau, d'Angers, et les Kaassis de Cholet. Cette expérience fait l'objet d'un documentaire (24 images), diffusé sur France 3 à l'automne.

Lire également sur www.angers.fr

JEAN-PATRICE CAMPION

LECTURE

MACHIADAM, POLAR

Sortie remarquée pour son premier polar : Jilali Hamham publie MachiAdam dans la collection Rivages/Noir. Son livre raconte l'histoire d'Adam, un jeune homme mystérieux, partagé entre l'envie d'intégrer le grand banditisme et celle de poursuivre sa vie rangée d'universitaire. Pour planter son sujet, Jilali Hamham a puisé dans son quartier d'origine de Verneau un concentré d'ambiances multiculturelles. Le jeune auteur angevin a été particulièrement bien accueilli par la critique nationale et locale. **Lire également sur www.angers.fr**
Dédicace les 28 avril (Fnac) et 12 mai (Richer).

SPECTACLE

La danse de Robbe, les objets de Deacon

TRISTAN JEANNE-VALES/ENGUERAND

Un dialogue entre le chorégraphe-plasticien Hervé Robbe et le sculpteur Richard Deacon. Voilà le septième diptyque de la saison du CNDC. En 1993, ils signaient Factory. Pour leurs retrouvailles, ils proposent un spectacle et une exposition. Au Grand-Théâtre, le 26 avril, "Un terrain encore vague", chorégraphie en boucle autour des objets de Deacon. Du 25 au 28, au Quai, les New Bases de Deacon font écho au spectacle.
Conversation avec les artistes, 25 avril, 18 h, au Quai.

VICTOR PICON

Retour aux sources pour Pony Pony Run Run

Après une tournée marathon, les Angevins de Pony Pony Run Run, révélation du public aux Victoires de la musique 2010, reviennent avec leur nouvel album le 5 mai, à 20 h 45, au Chabada.
Réservations : lechabada.com ou 02 41 96 13 40.

MUSIQUE

Un mardi soir avec Tharaud et Queyras

Fin de saison en beauté pour les Mardis Musicaux avec le pianiste Alexandre Tharaud et le violoncelliste Jean-Guihen Queyras, élu "artiste de l'année" par la revue Diapason.
Au programme : Marin Marais, Bach, Stravinsky et César Franck.
Grand-Théâtre, 24 avril, 20 h 30.
lesmardismusicaux.free.fr

MUSIQUE

Le jazz des années folles

Vous n'aimez pas le jazz ? Venez écouter le Spirit of Chicago Orchestra : fox-trot bondissant, Charleston endiablé et swing frivole dans la pure tradition des grands orchestres des années 20.
Le 27 avril, à 20 h 30, Grand-Théâtre. www.jazzpourtous.com

DANSE

DELPHINE PERRIN

Les amateurs entrent dans la danse

Le Bal moderne proposé par le centre national de danse contemporaine aura lieu le 9 juin au Quai. Pour apprendre les chorégraphies, une répétition publique est prévue le 12 mai, de 14 h à 17 h, sur place. Inscriptions au 02 44 01 22 66.

ÉVÉNEMENT

30 ans en fanfare pour Jo Bithume

Pour son 30e anniversaire, la compagnie Jo Bithume propose un pique-nique, le 1er mai, à partir de 12 h 30, à la Paperie, avec fanfare et autres surprises. Tout le monde est convié avec son panier sur place, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Dans le cadre de son nouveau spectacle "Far West 2037", la compagnie présentera le travail en cours lors d'une répétition publique, le jeudi 26 avril, à 21 h, à la Paperie.
www.compagniejobithume.com

THIERRY BONNET

THÉÂTRE DE RUE

Des "Histoires cachées" accessibles aux non-voyants

Réadapter un spectacle pour le rendre accessible aux personnes aveugles et malvoyantes : le défi a été relevé par La Paperie, le centre national des arts de la rue, la compagnie Le Begat Theater, des adultes en situation de handicap et des professionnels de l'institut Montéclair. Cette expérience sensorielle "Histoires cachées" écoute les pensées les plus intimes des passants dans la rue, au cours d'une balade sonore, un casque audio sur les oreilles des spectateurs. Pour réécrire ces histoires, La Paperie a accueilli les protagonistes en résidence à deux reprises. À découvrir dans les rues d'Angers les 27 et 28 avril.
Représentations à 17 h 30 et 21 h 30. Lieu dévoilé en réservant au 06 43 08 16 04. 5 euros.

LES SPORTS

JEAN-PATRICE CAMPION

VOILE

24 heures au vent de la Maine

Une douzaine de voiliers, la plupart des quillards de sport "soling", est attendue sur la Maine, à l'occasion des 24 heures de voile organisées par le cercle de la voile d'Angers (CVA), les 12 et 13 mai. À bord de ces anciens bateaux olympiques de 8,20 mètres, des équipages vont s'affronter sur le kilomètre et demi qui sépare les ponts Jean-Moulin et Confluences. Au départ de la boucle – "un parcours banane" –, cela va tirer des bords avec le vent contraire, puis naviguer sous spi une fois virée la bouée. Cercle de la voile d'Angers, 102, promenade de Reculée. Renseignements et inscriptions ouvertes à tous au 02 41 48 08 07 et http://cvangers.free.fr/

RENDEZ-VOUS

Tous en roller aux Banchais

Déjà la 8e édition pour le Roller Tour des Banchais organisé par l'association des habitants. La manifestation se tient le dimanche 29 avril dans le grand quartier Grand-Pigeon, Deux-Croix, Banchais. Pas de compétition au programme mais une balade afin de découvrir le secteur. "Le rendez-vous est avant tout familial, explique Alexandre Biczysko, directeur de l'association. Il s'adresse aussi bien aux débutants, petits ou grands, qu'aux passionnés. Bien entendu, tous les Angevins sont invités à rejoindre le parcours." Un parcours divisé en deux. Le premier, long de 2 km, s'adresse aux non-initiés. Pour l'occasion, les rues sont fermées à la circulation. Le second, 8 km, est davantage réservé à ceux qui pratiquent déjà le roller. Partenaires de l'événement, les clubs de l'Intrépide et des Hawks sont de la partie en proposant aussi des animations tout l'après-midi, sur le parking du centre commercial des Banchais.
Participation gratuite. Inscription sur place.
Rendez-vous à 14 h sur le parking du centre commercial.
Prêt de patins possible.
Renseignements : 02 41 60 83 43 et www.banchais.fr

Les habitants du quartier, organisateurs du Roller Tour.

ANTONIO BOZZARDI

JEAN-PATRICE CAMPION

Le boxeur angevin Georges Ory, tout nouveau champion de France.

BOXE

Georges Ory au gala de boxe du 12 mai

Tout juste auréolé de son premier titre de champion de France amateur des poids mi-mouche (moins de 49 kg), Georges Ory, dit "Tino" remontera sur le ring à l'occasion du gala organisé par Angers boxing club, où il est licencié. Rendez-vous le 12 mai, salle Jean-Bouin, pour un plateau de boxe éducative l'après-midi, suivi de deux combats professionnels, un combat féminin, six combats amateurs. Dans la soirée, Georges Ory et Anthony Rollet en découdront. Un assaut prévu il y a quelques semaines pour le titre de champion de France mais qui avait été annulé.
Une belle affiche et une bonne occasion pour le public angevin de voir "Tino" à l'œuvre.

Salle Jean-Bouin, combats à partir de 20 h. Entrée : 10 euros.

AGENDA

THIERRY BONNET / ARCHIVES

THIERRY BONNET / ARCHIVES

1 Mini-Stars de l'Anjou à Villoutreys, le 1er mai.

2 Compétitions de gymnastique les 28 et 29 avril à la Roseraie.

RENDEZ-VOUS

Randonnée ludique en famille le 13 mai

JEAN-PATRICE CAMPION

Quatre circuits de 15 à 45 km à travers le Layon et un parcours de 5 km spécial "familles". Les amateurs de rando ont rendez-vous à Faye-d'Anjou pour la première édition des "Petites Pointures en famille", du comité départemental de randonnée pédestre. Objectif : "s'ouvrir à la nature, apprendre à regarder, à sentir, à écouter… tout en s'oxygénant et en s'amusant", résume Étienne Royer, le concepteur du rendez-vous. Jalonné de jeux, le rallye des familles – une boucle de deux heures à flanc de coteaux – sera complété à l'arrivée par divers ateliers : lecture de carte, maniement de la boussole, chasse aux déchets, brevet du randonneur… Le départ se fera de 9 h à 15 h, de la salle des fêtes (3 euros par personne). Prévoir de bonnes chaussures et un petit sac à dos (ravitaillement en eau possible sur le parcours).

Pour tous les parcours, inscription sur place ou au comité : 02 41 79 01 77, cdrp49@wanadoo.fr ou maine-et-loire.ffrandonnee.fr

jusqu'au 22 avril
Tennis
Masters tennis
Halle Jean-Bouin

20 avril
Football
SCO / Le Mans
20 h, Jean-Bouin

Handball
Angers-Noyant / Nanterre,
20 h 30, Jean-Bouin

21 et 22 avril
Ultimate frisbee
Championnat outdoor,
lac de Maine

21 avril
Basket
ABC / Cognac
20 h, Jean-Bouin

Volley
SCO / Volley-ball Nantes Atlantique
21 h, salle des Plantes

22 avril
Football féminin
Angers / Issy-les-Moulineaux
15 h, stade de l'Arceau

24 avril
Aventuraid
5e édition
13 h - 18 h, lac de Maine

25 avril
Jeux Aquatiques
14 h, piscine la Baumette

27 avril
Basket
ABC / Liévin
20 h, Jean-Bouin

28 avril et 29 avril
Gymnastique
Compétitions
8 h - 22 h, salle de la Roseraie

Bowling
9e National de bowling
8 h 30 - 16 h, "Silver bowl", Beaucouzé

29 avril
Volley
SCO / Vannes
16 h, salle des Plantes

Volley
SCO / Laval
13 h 30 - 15 h 30,
salle des Plantes

Courses hippiques
11 h, hippodrome d'Éventard

1er mai
Basket
Mini-stars de l'Anjou
8 h - 20 h, salle Villoutreys

Football
SCO / Nantes
20 h, Jean-Bouin

Tennis de table
La Vaillante /
La Romagne
20 h, Jean-Bouin

4 mai
Handball
Angers-Noyant / Dijon
20 h 30, Jean-Bouin

5 mai
Tennis de table
Angers / Düsseldorf,
finale européenne,
ETTU cup,
17 h 30, Jean-Bouin

11 mai
Football
Angers / Boulogne
20 h, Jean-Bouin

12 et 13 mai
Hockey amateur
Tournoi moins de 13 ans
14 h 30 - 17 h 30 le 12,
7 h - 14 h 45 le 13,
patinoire

12 mai
Voile
Criterium 49
toutes séries
9 h - 18 h, lac de Maine

13 mai
Gala de Boxe
9 h - 20 h, Jean-Bouin

ENSEIGNEMENT

Au collège Rabelais, on apprend aussi le foot

Une scolarité comme les autres, du football plus que les autres. Le slogan est celui du Pôle régional d'excellence football abrité depuis 2009 par le collège François-Rabelais, le seul à Angers. Parmi les 490 élèves de l'établissement, trente-quatre, en 4e et 3e, ont été sélectionnés pour suivre un programme de préformation en ballon rond.
Une première étape avant de rejoindre le centre de formation d'un club professionnel. Pour la rentrée 2012, le pôle s'ouvrira aux élèves dès la 6e, sur sélection. D'abord à partir du dossier scolaire puis lors d'une évaluation sportive. Au final, neuf jeunes de chaque niveau seront retenus. Le tout sous l'égide de la fédération française, de la ligue atlantique, et en partenariat avec le SCO.
"Cela permet aux enfants de suivre une scolarité classique tout en vivant leur passion dans les meilleures conditions grâce aux installations voisines du stade Paul-Robin", note Anthony Martin, le responsable technique.
Renseignements : collège Rabelais, 1, rue Pierre-Melgrani, 02 41 48 12 06, http://francois-rabelais.anjou.e-lyco.fr/.
Dossier de candidature à remettre avant le 21 mai.

JEAN-PATRICE CAMPION

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
les lundis et samedis de 9 h à 18 h 30,
du mardi au vendredi de 9 h à 20 h
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

BUS ET TRAMWAY
www.irigo.fr
02 41 33 64 64

TAXIS
Anjou Allo Taxi 02 41 87 65 00
Accueil Taxi Angevin 02 41 34 96 52

URGENCES
Pompiers 18
Police secours 17
Samu (urgences vitales) 15
Médecin de garde (urgences non vitales)
02 41 33 16 33
Samu social (sans-abris) 115
Urgences - CHU
02 41 35 37 12
Maison médicale de garde
02 41 32 54 49
Urgences - Clinique de l'Anjou
02 41 44 70 70
Centre antipoison
02 41 48 21 21
Clinique de la main
02 41 86 86 41
Urgences dentaires (week-end)
02 41 87 22 53
Sécurité Gaz GRDF 24h/24
0800 47 33 33 **numéro vert**
Dépannage ERDF 24h/24
0810 333 049 **numéro azur**
Eau 02 41 05 50 50
Assainissement
02 41 05 51 51

Pharmacies de garde
Les nuits, dimanches et jours fériés.
32 37 0,34 € la minute, prix d'un appel local à partir d'un poste fixe.

VIE QUOTIDIENNE
Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille
Hall de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d'information jeunesse
5, allée du Haras
(face à la patinoire),
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13 h à 18 h ;
le mercredi, de 10 h à 18 h ;
le samedi, de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass'âge
plateforme gérontologique
(Clic - agence conseil
personnes âgées et réseau
de santé), 16 bis, av. Jean-XXIII,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0800 250 800

Centre communal d'action sociale
Esplanade de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30
02 41 05 49 49

Accueil logement
68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h ;
mercredi, de 10 h à 18 h ;
mardi, jeudi et vendredi, de
10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
3, boulevard Picasso,
lundi, mardi, mercredi
et vendredi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
le jeudi, de 13 h à 20 h
02 41 45 34 00

Maison départementale des personnes handicapées
35, rue du Château-d'Orgemont,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie
Bruit, insalubrité, pollution…
02 41 05 44 18

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point d'accueil santé solidarités (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l'eau
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives
numéro vert
0800 41 88 00

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie d'Emmaüs
du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h ;
le samedi, de 8 h 30 à 18 h ;
le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.
Fermées les jours fériés.

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL
Centre d'alcoologie
02 41 44 08 72
Alcooliques anonymes
02 41 48 49 48
Vie libre 02 41 86 07 22
Alcool assistance 49
06 26 42 67 94

DROGUE
Drogues info service (numéro vert) 0800 23 13 13
Consultation parents/jeunes Centre d'accueil 144
02 41 47 47 37

JEUNESSE
Maison des adolescents
02 41 80 76 62

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée 24h/24, gratuit 119
ALMA Anjou (maltraitance personnes âgées et handicapées) 02 41 44 91 48
SOS femmes 02 41 87 97 22
Violences conjugales
39 19 (prix d'un appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Défenseur des droits
09 69 39 00 00
Quazar (aide aux victimes d'homophobie)
02 41 88 87 49
Médiation familiale et conjugale (CAF)
02 41 81 14 17
Médiation 49
02 41 68 49 00
Adavem 49
02 41 20 51 26
Aavas (aide aux victimes d'abus sexuels) 02 41 36 02 07
Anvac (aide aux victimes d'accidents) 02 41 93 03 13

SEXUALITÉ
Planning familial 02 41 88 70 73
Info contraception et IVG
0800 834 321

SIDA
Sida info service
0 800 840 800 (numéro vert)
Aides 02 41 88 76 00
Centre de dépistage
02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE DÉTRESSE
Sos amitié (24h/24)
02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service 0,15 €/mn
39 89

Retrouvez toute l'actualité sur internet : www.angers.fr

ANGERS LOIRE VALLEY
LA VIE EN GRAND

ARTAQANGERS

3E FESTIVAL DES ARTS URBAINS

PERFORMANCES 11/12/13 MAI 2012
EXPOSITIONS 11 MAI-16 SEPTEMBRE

Angers